26.162

nnée. N° 143. — 10 Janvier 1933. Prix : 2 frs.

A 4/5H 1933

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

A LA GARE L'« ÉDUCATION NOUVELLE... »

L'AFFAIRE FREINET

par B. GIAUFFRET

UN TRÈS BEAU PETIT LIVRE

Le Précis de géographie économique DE HORRABIN

par J. PERA

CEDIAS BIBLIOTHÈQUE MUSÉE SOCIAL

ASSISES OUVRIÈRES

Le Congrès du Cartel du Bâtiment de Lyon

par G. CLAVEYROLAS

LE CONSEIL FEDERAL DE L'ENSEIGNEMENT

par P. BOISSEL

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'eau — PARIS (10e)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES
Trois mois.... 10 fr.
Six mois.... 20 fr. Un an..... 40 fr.

EXTÉRIEUR
Trois mois.... 13 fr.
Six mois.... 26 fr. Un an..... 50 fr.

Adresser la correspondance relative à la rédaction à R. LOUZON, quartier du Calvaire, Vence (Alpes-Maritimes).

Adresser la correspondance relative à l'administration à BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C.G.T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la **Ligue Syndicaliste**, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe.

SOMMAIRE :

LES FAITS DE LA QUINZAINE
Schleicher-Leipart, Boncour-Jouhaux.— Front unique... et front unique. — Ça une Internationale ?... Ça des démocrates... ..... **R. L.**

LA REVOLTE MILITAIRE DE 1917

LE SOLDAT ALLEMAND RAMMLER

CHOSES D'ESPAGNE
Socialisme d' « affaires ». — La « loi de défense ». — 50.000 abstentionnistes de plus à Barcelone.

L'AFFAIRE FREINET .... B. Giauffret

UN BEAU PETIT LIVRE
Horrabin : Précis de géographie économique ..... **J. Péra**

NOTES ECONOMIQUES
Economie soviétique. — Pour les paysans, liberté du commerce ; pour les ouvriers, dictature du directeur.
Economie capitaliste. — Troisième phase de la crise : la phase budgétaire ..... **R. Louzon**

LES PETITS FAITS QUI EN DISENT LONG
Edification « socialiste » au goût de Herriot. — On récompense les bons serviteurs. — Renflouements « insidieux ». — Civilisation.

POUR LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME
Le Congrès du Cartel du Bâtiment de Lyon ..... **G. Claveyrolas**
Conseil fédéral de Noël .... **P. Boissel**
Après la fusion ..... **J. Cornec**
Le traitement unique au rancart ..... **B. G.**
A quand partout des « groupes de syndicalistes révolutionnaires » ? — Chez les communaux confédérés.

L' « ABOMINABLE VÉNALITÉ DE LA PRESSE ». J. P. et R. L.

FAITS ET DOCUMENTS.
Rosa Luxembourg et la guerre. — Le point capital du marxisme.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Schleicher-Leipart
Boncour-Jouhaux

Le 9 septembre dernier, le général Schleicher réunissait, sous sa présidence, les représentants des syndicats socialistes Grassmann, Eggert, Dressel, le représentant des syndicats nazi Wagner, et Gregor Strasser, alors principal lieutenant d'Hitler, afin de discuter de l' « avenir des syndicats ».

Le représentant nazi Wagner, demanda que les syndicats « soient incorporés à l'Etat » (1). *Au nom des syndicats socialistes, Eggert se déclara complètement d'accord. Et, peu après, Schleicher constituait son ministère de « détente », avec l'appui, au moins officieux, de la bureaucratie syndicale.*

Quelques semaines plus tard, Paul-Boncour, devenu, après consultation de Jouhaux, premier ministre, répondait à sa première interpellation en déclarant qu'« il ne concevait pas la restauration de l'autorité de l'Etat sans le concours du syndicalisme. (Vifs applaudissements à Gauche et à l'Extrême-Gauche. Exclamations au Centre et à Droite). *Parce que l'Etat démocratique doit s'aider du concours des fonctionnaires et travailleurs organisés.* (Applaudissements à Gauche et bancs socialistes. Mouvements au Centre et à Droite). »

C'est donc, chez les deux frères ennemis, le même mouvement qui se dessine : asservir la classe ouvrière en asservissant les organisations qu'elle s'est forgée pour sa libération. Le syndicat étant devenu une force, faire servir au renforcement de l'Etat bourgeois cette force créée pour le détruire.

L'idée n'est pas nouvelle.

En France, deux tentatives au moins furent faites dans ce sens. La première, au lendemain de la Commune, avec les syndicats de M. Barberet, directeur au ministère de l'Intérieur ; la seconde, en 1900, par Millerand, lorsque, tout frais émoulu, comme Boncour, du parti socialiste, il fut fait ministre pour la première fois, par Waldeck.

Ces deux tentatives connurent un échec total. La présente, en admettant qu'elle se poursuive, connaîtra le même échec. Ce n'est pas au moment où se font de plus en plus nombreux, au sein même de la C.G.T., ceux qui protestent contre la duperie qu'a été pour le mouvement syndical sa présence, officieuse ou officielle, dans le super-Etat de Genève, que la classe ouvrière française ira s'embourber à nouveau dans les marécages de l'Etat.

— En Allemagne, c'est la tradition de Bismarck que reprend Schleicher. Après que Bismarck eut essayé de détruire le mouvement ouvrier naissant par sa loi de terreur contre les socialistes, et... eut échoué, il chercha à empêcher le développement de la social-démocratie en lui substituant l'Etat comme défenseur de la classe ouvrière ; ce fut alors qu'il inaugura cette riche législation sociale qui devait faire de l'Empire allemand, à la veille de la guerre, l'Etat de beaucoup le plus avancé en matière de « protection ouvrière ».

Tout pareillement, c'est après l'échec de la « manière forte » de von Papen, que von Schleicher essaie la méthode du « suicide par persuasion » ; il tente de persuader aux syndicats de se suicider en se faisant absorber dans la machinerie d'Etat.

Nous ne croyons pas nous avancer en disant que Schleicher échouera en Allemagne, autant que Boncour en France. Déjà, à la réunion du 9 septembre, Eggert avait dû reconnaître que « la réalisation de ce plan doit rencontrer de l'opposition, car il y a encore trop d'éléments révolutionnaires dans les syndicats ».

Ce ne sont pas seulement les éléments « révolutionnaires », mais tous les éléments propres, tous ceux qui ont conservé la moindre bribe de conscience de classe, qui dresseront la barrière devant les ambitions personnelles de bureaucrates dégénérés. Le piège est vraiment trop grossier pour qu'en aucun pays la classe ouvrière puisse s'y laisser prendre. Les syndicats ne se laisseront pas suicider. Organes de défense contre l'oppression, ils ne deviendront point moyens d'oppression.

Front unique... et front unique

Les différents essais de front unique qui se sont produits ces derniers temps comportent un enseignement.

En certains points le front unique a été réalisé ; en d'autres, on s'y est énergiquement refusé. La R. P. *a déjà parlé de la remarquable réalisation de front unique effectuée par les communaux, unitaires et confédérés, de la Seine, on en trouvera encore des échos dans ce numéro ; l'intercartel des fonctionnaires et services publics des Alpes-Maritimes, dont Giauffret nous entretenait la quinzaine dernière, est pareillement un exemple de front unique réussi. Par contre, on trouvera plus loin un article de Cornec se félicitant que le syndicat des instituteurs du Finistère ait refusé le front unique proposé par le syndicat unitaire ; de même, à la veille de la bataille qu'il*

(1) Nous empruntons les détails concernant cette réunion à *Volkswille*, journal du Leninbund.

doit engager ce mois-ci pour le renouvellement de son contrat avec la Chambre patronale, le syndicat autonome des maçons de Lyon (cartel du bâtiment) a refusé le front unique demandé par les unitaires.

Si l'on examine de près ces différents cas, on s'aperçoit que lorsque le front unique a été réalisé, les organisations qui l'ont constitué sont de force à peu près équivalente ; par contre, lorsque l'une des organisations groupe, à elle seule, la presque totalité des syndiqués, elle refuse le front unique.

N'est-ce point très bien comme cela ?

Le seul objectif — qui commande les décisions en matière de front unique, comme en toute autre matière — est de battre le patronat. Tout ce qui renforce dans la lutte contre le patronat est à adopter, tout ce qui affaiblit est à rejeter.

Dès lors, quand une corporation est divisée en plusieurs syndicats, dont chacun est important, il est bien évident que la bataille ne peut être engagée avec chances de succès que si ces syndicats mènent la lutte en commun. Si au contraire, un syndicat groupe, à lui seul, 90 % par exemple des syndiqués de la corporation, il ne se trouvera guère renforcé par l'appoint du ou des syndicats squelettiques qui se partagent les 10 % restant, et, en revanche, il ne pourra point assurer la direction de la lutte, en la partageant avec les autres syndicats, d'une main aussi ferme que s'il est seul à la conduire.

Dans un cas, il y a apport d'une masse suffisante pour contrebalancer les inconvénients d'une direction non homogène ; dans l'autre, les inconvénients d'une non-homogénéité de la direction l'emportent sur l'avantage de pouvoir compter sur quelques syndiqués de plus.

Ça, une Internationale ?... Ça, des démocrates ? ...

Ainsi l'emprunt autrichien, contre lequel la social-démocratie autrichienne s'était dressée comme un seul homme, a été voté par la Chambre française... grâce à l'appui, total et inconditionné, des députés socialistes. Députés appartenant, eux et leur parti, à la même organisation internationale que la social-démocratie autrichienne. Pour une politique « commune » du socialisme international, ça c'est vraiment une politique commune !

La chose est d'autant plus grave que la raison pour laquelle les députés socialistes français ont voté pour l'emprunt, est exactement la même que celle pour laquelle les députés socialistes autrichiens ont voté contre.

Cette raison c'est l'Anschluss.

« Vous faites le jeu des partisans de l'Anschluss », a crié Longuet à un orateur qui parlait contre l'emprunt. Car le contrat d'emprunt comprend une clause interdisant à nouveau à l'Autriche de s'unir, soit politiquement, soit économiquement, avec l'Allemagne. C'est uniquement à cause de cette clause que le gouvernement français a donné sa garantie à l'emprunt ; c'est uniquement à cause d'elle que les députés socialistes l'ont votée. Car, en bons patriotes, les députés socialistes sont, tout comme les pires des réactionnaires, des adversaires déterminés de la réunion de l'Autriche et de l'Allemagne, qui « renforcerait la puissance allemande ». Par contre, les socialistes autrichiens sont, de tous les Autrichiens, les partisans les plus déterminés de la réunion des deux pays, et c'est pourquoi ils s'étaient dressés contre l'emprunt.

Ainsi, d'un côté, la voix des prolétaires autrichiens disant : « Nous voulons être allemands ! » Et de l'autre, la voix de ceux qui se prétendent les représentants du prolétariat français, disant au prolétariat autrichien : « Tu ne seras pas allemand ! »

Il y a trop longtemps que les députés socialistes n'ont plus rien de commun avec le socialisme pour qu'on puisse leur demander de mettre l'intérêt du prolétariat international avant celui de « leur patrie », ils ne comprendraient pas. Mais s'il y a longtemps qu'ils ne se réclament plus du Manifeste Communiste, ils se réclament en revanche toujours de la « démocratie ».

Or le premier principe de la démocratie dans le domaine des relations internationales, est « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Comment accordent-ils ce droit avec le refus qu'ils apportent à la libre réunion de l'Autriche et de l'Allemagne ?

En votant un emprunt contenant une clause interdisant l'Anschluss, en votant un emprunt consenti exclusivement dans le but d'empêcher la réunion de l'Autriche et de l'Allemagne, les députés socialistes — et le parti qui s'est solidarisé avec eux — ont non seulement trahi l'Internationale, mais aussi la démocratie.

R. L.

AMNISTIE
pour les fondateurs de la C. G. T. Tunisienne

Le Congrès de la Fédération unitaire des syndicats de fonctionnaires,

S'élève contre le qualificatif de « complot contre la sûreté de l'Etat » employé à l'égard des militants tunisiens et demande que la loi d'amnistie en voie d'élaboration apporte la fin de leur exil et la réparation totale des préjudices qu'ils ont subis.

* * *

Le Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme de l'Ardèche,

Après un bref rappel de la scandaleuse affaire du « Complot Tunisien » demande la libération immédiate des deux survivants.

UNE GRANDE PAGE DE L'HISTOIRE

La révolte militaire de 1917

(suite)

Voici la suite des documents sur la révolte de 1917 que contient le livre de M. Paul Allard, **Les dessous de la guerre révélés par les Comités secrets**, dont nous avons donné une partie dans notre dernier numéro.

Ce qu'on va lire se rapporte à la seconde partie du drame : la « mort des braves » (1).

R.L.

La férocité de la peur

C'est l'affaire de Cœuvres, dont les agents de la Sûreté militaire enrayèrent l'extension par les confidences reçues après boire, des mutins, qui incita d'abord le général Franchet d'Esperey à suspendre, par une circulaire du 1er juin, « *le recours en revision aux armées* », en supprimant, de sa propre autorité, les délais fixés par le code de justice militaire et en décidant: « *Entre le jugement du conseil de guerre et l'exécution, si elle doit avoir lieu, il ne devra pas s'écouler un délai supérieur à 24 heures* ».

Le même jour, le général commandant en chef prenait, également, par circulaire adressée aux armées, l'initiative de supprimer l'« *instruction préalable* » découlant d'une loi de guerre: celle du 27 avril 1916.

Enfin, le 9 juin, le Gouvernement prenait un décret généralisant les mesures prises par le général Franchet d'Esperey abrogeant tout recours en revision.

Et le 10 juin, la censure recevait et appliquait cette consigne:

Aucun commentaire sur les modiications du code de justice militaire supprimant le recours en revision, même pas le texte des articles modifiés.

Le 3 juillet, il y eut rappel de cette consigne et arrêt formel d'un vœu de la Ligue des Droits de l'Homme relatif à la justice militaire.

La censure n'interdisait-elle pas, un an après, le 16 juillet 1918, d'imprimer le nombre et les numéros des régiments mutinés?

Au Comité Secret, c'est Paul-Meunier qui interpella M. Painlevé, le 3 juillet, « sur l'exercice du droit de grâce et le fonctionnement de la justice militaire ». Il dit, ce jour-là, tout ce que la censure l'empêchait d'écrire dans *L'Œuvre* où il faisait campagne en faveur du droit à revision, du recours en grâce et de l'instruction préalable.

— Deux graves questions de droit pénal et militaire se posent devant nos consciences. L'une concerne la responsabilité des chefs coupables ou présumés coupables, l'autre la responsabilité pénale des soldats mécontents.

» Pour ceux-ci, des mesures de répression, rapides et impitoyables, ont été prises.

» Pour les chefs, nous ne sommes en présence que d'un projet d'avenir! Le Général Nivelle, commandant en chef, les Généraux Mangin, Mazel et Micheler, ont bien été frappés d'un retrait d'emploi, mais M. le Ministre nous a avoué qu'il avait été jusqu'au bout de son droit et qu'il ne pouvait faire davantage! Aucune disposition du code de justice militaire ne permet de poursuivre, devant les tribunaux militaires, les chefs coupables. Il n'est possible de leur appliquer que des peines administratives. Mais, pour punir les petits, on ne s'est pas embarrassé de ces scrupules juridiques! Il y avait une lacune dans le code de justice militaire? On s'empressa de la combler en procédant par assimilation. C'est ainsi qu'on a poursuivi pour abandon de poste devant l'ennemi de malheureux soldats qui, d'après l'accusation, s'étaient blessés volontairement! On a ainsi violé audacieusement la loi et on a abouti à des erreurs irréparables, à des condamnations qui ont été suivies d'exécutions capitales ..

» Comment les a-t-on choisis?

» La première affaire est du 5 juin. C'est celle du 128e régiment d'infanterie de ligne. Vers la fin de mai, dans ce régiment, se manifeste un mouvement de lassitude générale. Pendant treize jours et treize nuits, les hommes, en première ligne, étaient restés sous un bombardement d'une violence inouïe. Ils étaient revenus à l'arrière. On leur avait promis le repos et cette promesse ne fut pas tenue.

» Alors, que s'est-il passé? D'un consentement unanime, sans que cette manifestation ait été provoquée par qui que ce soit, ces hommes, exténués de fatigue, ont dit: « Non! Arrive que pourra! Nous ne pouvons plus avancer! »

» C'est alors que le général commandant de corps d'armée est venu. Il leur a parlé. Le soir, vers 5 heures — il était 2 heures quand les hommes avaient décidé de ne pas monter en ligne, gagnés par la parole entraînante du chef, ils sont partis rejoindre les premières lignes. Il n'en est resté à l'arrière qu'une soixantaine, peut-être plus fatigués que les autres.

» Ces soixante retardataires ont, à leur tour, rejoint le gros du 128e et repris leur place. Tout était rentré dans l'ordre! Mais, en haut lieu, on n'a pas jugé sage de clore l'affaire!

» Il faut des sanctions! Des exemples!

» Comme on ne pouvait pas traduire en conseil de guerre tous les hommes du 128e — dont la responsabilité était égale — comme on ne pouvait même pas poursuivre les soixante retardataires, on a pris le parti pour garnir l'audience du Conseil de guerre, d'en choisir cinq parmi ces soixante!

» Parmi ces cinq, il y en avait un dont la responsabilité était la plus faible puisque c'est le dernier de tous qui avait manifesté sa volonté de se reposer et qui avait parlé le dernier, après tous les autres, en disant: « Je ferai comme vous!» C'est M. Breton, instituteur à Paris...

» Sur les cinq, trois furent condamnés par le conseil de guerre à des peines de travaux publics; deux autres furent condamnés à mort. Parmi eux se trouvait Breton.

» Le Général Franchet d'Esperey insista vivement auprès du Gouvernement pour que Breton et son camarade Lamour fussent exécutés sans retard. Mais, je dois le dire en rendant hommage à M. le Ministre de la Guerre, il n'a pas voulu mettre sa signature au bas de cette sentence de mort!

» Si les accusés — continue Paul-Meunier — étaient choisis par la méthode empirique et injuste que je viens d'indiquer, ils n'avaient, au lendemain de leur arrestation, aucune garantie légale de justice pour faire reconnaître leur innocence. L'instruction préalable avait été supprimée. Aussi les affaires venaient devant le conseil de guerre, sans enquête, sans pièces, sans témoins.

La "justice" sous la botte

» Dans la 6e Armée, commandée par le Général Mangin, et qui fut une des plus touchées, le conseil de guerre de la 62e division fut, tour à tour, présidé, au mois de juin, par deux lieutenants-colonels: le Lieutenant-Colonel Dulary qui présida les audiences des 6 et 7 juin, et le Lieutenant-Colonel Lips, qui présida celle du samedi 9 juin.

» Le premier des présidents eut à juger deux soldats: Protot et Robert, du 307e de ligne, poursuivis pour provocation à la désobéissance par des chansons. Mais le conseil constata qu'il s'agissait de chansons parfaitement innocentes qui, de près ni de loin, ne pouvaient provoquer à la désobéissance et il les acquitta.

» Dans la même audience, le même conseil jugea le soldat Couret, poursuivi pour s'être associé aux mêmes manifestations. Il le condamna à dix années de travaux publics.

(1) Nous rappelons que les titres sont de nous.

» A l'audience suivante, onze soldats, précédemment condamnés à mort par le conseil de guerre de la 81e division, revenaient devant le conseil de guerre de la 62e après une décision de cassation du conseil de revision de l'armée. Quatre des accusés précédemment condamnés à mort furent acquittés et les autres condamnés à des peines d'emprisonnement.

» Or, quatre jours après ces sentences le Général Taufflieb, commandant le 37e Corps d'armée, vint trouver le président du conseil de guerre de la 62e division, le Lieutenant-Colonel Dulary ainsi que les Capitaines Servant et Brillet qui avaient été ses assesseurs.

» En attendant que les deux capitaines soient arrivés, le Général Taufflieb demanda au Lieutenant-Colonel Dulary:

» — Qu'est-ce que le Capitaine Servant?

» — Un excellent officier, mon général. Et un homme énergique.

» — Non, répondit le général. Ce n'est pas un homme énergique. S'il l'avait été, il aurait condamné à mort les hommes qui lui ont été déférés! »

» Les deux capitaines pénétrèrent dans le bureau.

» — Messieurs, vous avez acquitté deux soldats poursuivis pour provocation à la désobéissance. Vous avez eu tort. Et vous avez condamné seulement à dix ans de travaux publics le soldat Couret, qui avait participé à cette manifestation. Vous avez eu tort. Cet homme aurait dû être condamné à mort. En raison de votre attitude comme juges, je prendrai des sanctions contre vous!

» Quant à vous — ajouta-t-il en se tournant vers le Président du conseil de guerre — je vais vous faire chasser immédiatement de votre régiment.

» Enfin, s'adressant au Capitaine Servant qui avait été assesseur, non seulement du Colonel Dulary, mais aussi du Colonel Lips, le Général Taufflieb lui dit durement:

» — Vous, Monsieur, vous êtes encore plus coupable que les deux autres! Vous aviez devant vous onze soldats qui avaient été condamnés à la peine de mort et aucun d'entre eux n'a été condamné par vous à mort. Bien plus, quatre ont été acquittés. Vous allez me rendre compte de ces acquittements! (*Exclamations*).

» — Mon général, c'est bien simple. De l'aveu même de leurs chefs ces quatre soldats étaient les quatre meilleurs soldats du régiment. En conscience, nous ne pouvions les condamner!...

» A quoi le Général Taufflieb répliqua:

— Je le sais bien, que c'étaient les meilleurs soldats du régiment! C'est moi qui les avait choisis! (*Exclamations. Vives protestations. Mouvement divers*).

A ce moment de la discussion, M. Betoulle demanda à ajouter ces précisions:

— Dans ce conseil de guerre, il y avait également un sous-officier qui siégeait comme assesseur, le Sergent Chabriaud, père de quatre enfants, appartenant à la classe 1898 et qui, à ce titre, avait été mis à l'arrière.

» Il fut appelé, lui aussi, par le Général Taufflieb le lendemain du jour où le conseil de guerre avait condamné à dix ans de travaux publics cinq soldats précédemment condamnés à mort par un premier conseil de guerre et dont trois étaient décorés de la médaille militaire ou cités à l'ordre de l'armée.

» — Vous aussi, vous faisiez partie du conseil de guerre ?

» — Oui, mon général.

» — Et vous croyez que la condamnation que vous avez prononcée est suffisante?

» Sans s'émouvoir, le sergent répondit:

» — Hier, mon général, j'étais juge. J'ai jugé selon ma conscience! (*Vifs applaudissements sur tous les bancs*).

» — Vous êtes à l'arrière? — reprit le Général Taufflieb. — Eh bien! Je vous ferai remonter dans les tranchées, et vous verrez si, là, il y fait meilleur!

» Le Sergent Chabriaud conserva tout son sang-froid:

» — Avant d'être mis à l'arrière, où je suis comme père de quatre enfants, j'ai tenu les tranchées pendant dix-huit mois. Je m'y suis bien comporté, en bon soldat. Si vous m'y renvoyez, j'y retournerai!

» Est-ce avec des procédés semblables qu'on s'imagine ramener le calme dans les tranchées?

» Voilà les véritables saboteurs de la défense nationale!

» C'est le 13 juin que le Général Taufflieb adressa ces reproches véhéments au Président du Conseil de guerre de la 62e division. Or, six jours après, par décision du général commandant en chef, le Lieutenant-Colonel Dulary était remis à la disposition du Ministre en vue de sa mise à la retraite et tous les juges du conseil de guerre, ainsi que le Colonel Lips étaient menacés de la même manière par le commandant de corps d'armée.

Le comédien Painlevé

» ...Restait-il, du moins, aux soldats la chance suprême d'échapper à une injuste condamnation par le recours en revision ?

» Non. Il fut aboli, d'abord par circulaire, ensuite par décret.

» Restait-il, enfin, un dernier vestige de justice? Un ultime moyen de réparer les erreurs ? Le recours en grâce ? Le Gouvernement l'avait délégué, en quelque sorte au Grand Quartier Général sur ses instances. Et voici, avec trois exemples, comment le Grand Quartier Général envisageait la générosité et la bienveillance à l'égard des petits soldats condamnés à mort dans les conditions de justice que la Chambre connaît!

» Voici d'abord l'affaire du 109e de ligne.

» Il fut établi que le geste des soldats leur avait été, en quelque sorte, matériellement imposé par une troupe voisine: le 17e de ligne. Et on déféra en conseil de guerre, dans leurs divisions réciproques, les hommes du 109e de ligne et ceux du 17e.

» Ceux-ci — c'est-à-dire les provocateurs — appelons-les ainsi puisque nous sommes en séance secrète et que c'est la vérité — se sont expliqués devant le conseil de guerre et ils ont eu la bonne fortune d'apitoyer leurs juges. Ils ont été tous acquittés par le conseil de guerre de la 170e division...

» Mais les hommes du 109e — qui avaient seulement subi la contrainte des premiers — eurent moins de chance devant leur conseil de guerre: celui de la 13e division. Trois furent condamnés à mort, et parmi les trois, il y en eut un...

» C'était un pauvre petit garçon qui avait passé sa jeunesse à Morfontaine, tout près de la frontière de Lorraine.

» Au début de la guerre, il avait assisté à un spectacle épouvantable. Il avait vu son père, son frère, sa sœur fusillés par les Allemands. Il s'était sauvé, et, au mois d'août 1914, (il avait dix-sept ans), il s'était engagé. Pour venger les siens, il fit trois ans de guerre.

» Et alors, exténué de fatigue, il fut englobé dans l'affaire du 109e, condamné à mort pour abandon de poste en présence de l'ennemi...

M. Paul Painlevé, Ministre de la Guerre. — Le petit Lefebvre? Oh! vous me rappelez là, Paul-Meunier, des heures que je n'oublierai jamais de ma vie! Je l'ai vu, cet enfant, par les yeux de ma conscience! 19 ans! J'ai lu son dossier. Il s'était bravement battu. Mais il avait été pris alors qu'il braquait son fusil chargé sur un officier.

» Jusqu'à minuit, je parlementai avec le Général Pétain pour lui arracher cette grâce...

» A trois heures du matin, je me levai: je fis réveiller le Généralissime et tentai auprès de lui un dernier et inutile effort! Les officiers affirmaient que si de tels actes n'entraînaient pas une sanction exemplaire, ils ne répondaient plus de la discipline! J'ai dû le laisser exécuter. Je garde la douleur pour moi et je regrette sincèrement que des faits aussi pénibles, dans des circonstances aussi graves, servent à des effets de tribune!... (*Applaudissements prolongés, à gauche, au centre, et à droite. Interruptions sur quelques bancs du parti socialiste*).

M. Ernest Lafont. — C'est vous qui les faites, les effets de tribune !

M. Claussat. — Monsieur le Ministre, c'est une comédie indigne de vous ! (*Exclamations et bruits*).

Paul-Meunier. — Voulez-vous un autre exemple?

» A la même division de la même armée, un tout jeune homme, le chasseur Brunel, s'est laissé entraîner, lui aussi, dans le même mouvement. C'était un pauvre garçon qui était en même temps un brave garçon. Devant ses juges, il s'est présenté portant sur sa poitrine la croix de guerre et on lut cette citation :

« Blessé le 26 septembre 1915, à Souchez, par une balle aux deux jambes, cité à l'ordre du corps d'armée, caporal de la classe 1899, remarquable par son entrain et son mépris du danger. Grenadier volontaire, s'est toujours proposé pour les missions les plus périlleuses. S'est introduit, seul, le 26 septembre, dans une tranchée ennemie et a ramené devant lui 83 prisonniers valides. Grièvement blessé quelques minutes après, n'a cessé de maintenir le moral de ses hommes par ses paroles et par son exemple. »

» Voilà la citation ! Et, à côté, je lis :

« *Message téléphoné du Grand Quartier Général : Le Président de la République a rejeté le recours en grâce...* » (*Vives exclamations sur les bancs du parti socialiste et sur divers bancs à gauche*).

M. Fernand Bouisson. — Il faudra dire cela en public.

Paul-Meunier. — Voici le troisième exemple :

» C'est encore un petit soldat de vingt ans. Il n'avait pas participé, lui, à un de ces mouvements collectifs pour lesquels on se montre impitoyable. Il avait commis une faute personnelle et isolée, un abandon de poste qui, en réalité, est un acte de désertion largement atténué par la jeunesse du condamné.

» Sur le recours en grâce, voici l'avis du Général Gérard, commandant la 8e Armée : « Avis favorable pour une commutation de peine ».

» Et voici l'avis du Général Pétain : « Défavorable à une commutation de peine... »

» Ces trop longues explications à huis clos, je les résume, messieurs, en disant : il ne faut pas qu'on dise, demain lorsque le débat sera rouvert, que nous laissons frapper les petits et que nous nous résignons facilement à épargner les grands ! Nous n'avons pas le droit de frapper toujours en bas et jamais en haut ! » (*Applaudissements sur les bancs du parti socialiste et à gauche*).

"Morts en braves"

Combien de héros révoltés tombèrent sous les balles françaises? On ne le saura jamais ! Un certain nombre furent, en effet, fusillés sans jugement par le système de la décimation. Près de Châlons-sur-Marne, dans une armée, 53 soldats furent fusillés dans une semaine.

Les statistiques ne comportent que les cas d'exécution résultant d'une condamnation à mort par les conseils de guerre.

La courbe des désertions pendant toute la durée de la guerre est celle-ci :

1914 : 509 ;
1915 : 2.433 ;
1916 : 8.924 ;
1917 : 21.171.

Certains conseils de guerre qualifièrent, en juin de cette année terrible, désertion, les abandons de poste pour ne pas être obligés d'appliquer, dans tous les cas, et nécessairement, la peine de mort...

Quant aux abandons de poste explicitement qualifiés de ce terme, ils furent, en 1917, de 4.650.

Sur la tombe des soldats fusillés, leurs camarades inscrivaient pieusement l'inscription :

« MORT EN BRAVE »

UN AUTRE HÉROS

Le soldat allemand Rammler

Sur un fait encore moins connu que les révoltes de 1917, un fait sur lequel nos ignobles chauvins, tout comme les patriotes allemands, ont fait le silence le plus complet, H. Sellier apporte, dans la *Mère Educatrice*, le récit suivant :

...Le soldat Rammler, désigné avec quelques autres, pour fusiller, le 19 octobre 1915, Miss Edith Cavell, celle dont il était prouvé qu'elle avait fait passer en Hollande et de là, en Angleterre, des soldats anglais prisonniers qui, sans doute, reviendraient sur le front pour tirer sur lui, Rammler, et sur ses frères d'armes, le soldat Rammler méditait. Il envisageait de refuser de tirer. Il savait qu'on l'abattrait sur le champ : la loi martiale jouerait pour lui comme pour elle. Mais aussi, il voyait en celle qu'il tuerait une victime dans un océan de victimes. Par moments, il sentait qu'il serait plus fort que les démiurges auteurs de cet océan, s'il refusait d'obéir. A d'autres moments, il songeait à la douceur de vivre, après la guerre, à sa jeunesse, à son devoir de survivant envers les jeunes, toutes raisons valables... La lutte entre la vie et la mort l'habitait. Toute la nuit, l'angoisse l'étreignit. Angoisse double : angoisse de mourir et angoisse d'être trop lâche pour accepter de mourir. Miss Cavell ne pouvait plus qu'accepter la mort. Lui était encore maître de son destin. Accepterait-il ? Refuserait-il ? Sa tête et ses entrailles le faisaient horriblement souffrir...

Avec la première brume froide et blonde, vint l'heure de prendre son fusil et de suivre le peloton. Il ne refusa pas. Il arriva au Tir National. Avec les autres, il s'aligna derrière un mur bas. Devant lui, il vit Miss Cavell et son doux visage... Elle était assise sur un tabouret, parmi les herbes folles sur lesquelles, dans quelques secondes, elle tomberait, morte... Au moins, avant de mourir, elle verrait, elle, ce que peut la conscience humaine arrivée sur ses sommets... Et peut-être que sa parole de rêve : « il me semble... » s'éclairerait d'un seul coup et deviendrait : « je suis sûre maintenant » que le patriotisme n'est pas tout...

Le gradé lança l'ordre d'armer. Tous, d'un geste nerveux, avec la hâte d'en finir avec cette atroce histoire, armèrent. Tous, sauf un : Rammler. Ne voulant pas manœuvrer la culasse, il resta l'arme au pied...

— Eh bien, Rammler ? demanda le gradé d'une voix rauque d'étonnement.

Et Rammler, de la tête, dit : Non...

Qu'on s'imagine la scène. Rapide, en éclairs, en halètements, en balbutiements hachés ! L'officier (ou le feldwebel, peu importe), l'épée à la main, pour commander le feu, devant ses hommes abasourdis, tout contre Rammler, demandant, exigeant, ou bien encore, dans un effort de compréhension, quémandant l'obéissance. Et lui, Rammler, bien

droit, au garde-à-vous, tenant ferme, les dents serrées et qui sait ? les larmes aux yeux... L'officier tire son revolver, troublé de plus en plus, impatient, se contrôlant de moins en moins, le braque sur son inférieur... Mais tuer un de ses hommes, quoi, c'est si peu dans les prévisions : ça ne se voit jamais, un homme qui refuse de faire ce geste-là, ça ne s est jamais vu... Il insiste encore. Mais Rammler, qui sait maintenant qu'il n'a plus aucun espoir s'il dit encore : Non — refuse toujours :

— Non !

Il tombe, mort.

On fusille immédiatement miss Cavell...

Jusqu'à la fin de la guerre, ils ont dormi côte à côte... Quelque planches misérables séparaient leurs dépouilles. Elle, douce victime d'un cœur trop grand, occupa la tombe 5. Et lui, tout contre elle, se trouvait entre la tombe 5 et la tombe 3, celle d'un autre fusillé, Bancq. Les siens le renièrent, et le jetèrent là.

On les exhuma, un jour. J'ai là, sous les yeux, une collection de cartes postales, que des amis ont bien voulu me rapporter de Bruxelles. Miss Cavell, devant son roi, eût les honneurs, comme ils disent, de la prolonge d'artillerie. Et le noble soldat Rammler, il est quelque part, sous une croix noire, sous une terre sans fleurs, dans un cimetière de Bruxelles. Quelque chose protège sa dépouille : l'art. 225 du Traité de Versailles. Autrement, où ses pauvres os seraient-ils ?

Qu'attend le Parti Ouvrier belge, ou, à son défaut, les Jeunes Gardes socialistes pour rendre aux restes de ce héros l'hommage qui lui est dû ?

CHOSES D'ESPAGNE

Socialisme d'« affaires »

On sait que la seconde année de la « République des Travailleurs » s'est terminée par le refus de la Chambre d'accorder satisfaction aux cheminots, vote qui ne fut acquis qu'après un discours fulminant du ministre des Travaux Publics **socialiste**, Indalecio Prieto, qui prit position à fond contre les demandes des cheminots !

Rendant compte de cette séance, le correspondant madrilène de l'« Information », le grand journal financier parisien, termine ainsi :

Ce débat a mis en lumière la discipline du socialisme gouvernemental, AUTOUR DE QUI LE MONDE DES AFFAIRES TEND DE PLUS EN PLUS A SE GROUPER.

Sans commentaires !

La « loi de défense »

Miguel Umanumo, le fameux professeur républicain, fit récemment une conférence contre la soi-disant loi de défense de la République.

Le lendemain même de cette conférence, trois journaux royalistes suspendus en vertu de ladite loi, furent autorisés à reparaître... mais les ouvriers syndicalistes déportés au Sahara en vertu de cette même loi sont toujours au Sahara.

A remarquer d'ailleurs que ces Messieurs les « Intellectuels » ne protestent contre l'ignoble loi de Défense que depuis la tentative de coup d'Etat de Sanjurjo après laquelle elle fut appliquée au royalistes. Tant qu'elle ne fut appliquée qu'aux ouvriers, ils se turent.

Solidarité de classe... d'abord !

50.000 abstentionnistes de plus à Barcelone

Les journaux, même bourgeois, ont du signalé le grand nombre des abstentions lors des élections au Parlement catalan, et laisser entendre que celles-ci étaient dues à la propagande de la Confédération Nationale du Travail.

Voici à cet égard quelques précisions :

« Solidaridad Obrera », l'organe de la C.N.T., publia à la veille des élections ce manifeste :

De longues années d'impuissance, de corruption, après des expériences décevantes qui durent encore, doivent vous avoir convaincus. Le parlementarisme a démontré son incapacité dans la crise économique actuelle ; en face de la guerre, il n'a su concevoir que des formules périlleuses de faux pacifisme pendant qu'il s'enfonce dans un militarisme effréné ; sa pourriture est arrivée au comble avec les interminables scandales financiers.

Pendant que des milliers d'ouvriers se voient réduits à la mendicité, les parlementaires se livrent à de honteux maquignonnages sur les secours qu'ils leur octroient et approuvent des augmentations de plusieurs millions pour les gardes, pour la guerre, pour une bureaucratie inutile.

Tous les politiciens sont responsables de la situation du peuple espagnol. Ceux de gauche, parce que pour grimper au Pouvoir, ils ont usé de tous les mensonges, et pour s'y maintenir de toutes les tyrannies; ceux de droite, parce qu'ils se distinguent de ceux de gauche en cela seul qu'ils n'ont pas le pouvoir.

Nous, travailleurs, qui avons toujours lutté pour une meilleure condition de tous nos frères et de toute la société, nous vous disons:

Si vous votez, vous trahirez votre propre cause, oubliant que l'*émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.*

LE PARLEMENTARISME EST LA CONSÉCRATION DE TOUTES LES MISÈRES ET DE TOUTES LES INFAMIES POLITIQUES.

TRAVAILLEURS, PEUPLE TOUT ENTIER, NE VOTEZ PAS !

A BAS LE PARLEMENTARISME !

VIVE L'ACTION DIRECTE DES TRAVAILLEURS !

Et voici le résultat :

A Barcelone il n'y eut que 152.000 votants sur 270.000 inscrits, alors qu'aux élections précédentes (28 juin 31) il y avait eu 204.000 votants sur 268.000 inscrits.

Ce qui montre que les nouveaux abstentionnistes étaient bien des ouvriers, c'est que ce déchet de 50.000 voix se retrouve presque intégralement dans les voix obtenues par le parti de Macia, pour lequel toute la classe ouvrière avait voté en 31 ; le parti de Macia n'eut, cette fois, que 62.190 voix, alors qu'il en avait eu 109.302 en 1931.

Ces chiffres montrent assez bien l'influence de la C.N.T.: 50.000 abstentionnistes par la C.N.T., 60.000 électeurs pour Macia. C'est dire qu'à Barcelone l'influence de la C.N.T. est à peu près égale à celle du plus grand parti de Catalogne.

Education nouvelle et neutralité scolaire

L'AFFAIRE FREINET

L'« Education Nouvelle » est très portée depuis quelques années : de la droite à la gauche, il ne s'agit plus que de faire entrer la vie dans l'école et de laisser les enfants faire l'apprentissage de leur liberté. Aussi quel beau Congrès de l'« Education Nouvelle », cet été à Nice ! Monsieur le maire de Nice recevait. Le professeur Langevin présidait. Monsieur de Monzie discourait. Les parterres de l'élégant Casino de la Méditerranée s'ornaient d'Excellences. Messieurs les Inspecteurs s'empressaient. Et les journaux de fleurir les novateurs, les hardis pionniers, de compliments !

Hélas, tout finit !

Notre camarade Delaunay a bien raison de nous montrer que les étiquettes d'Education Nouvelle et de liberté des écoliers couvent des mixtures bien différentes ! Freinet, instituteur à Saint-Paul (Alpes-Maritimes), est en train, sans surprise et sans émotion d'ailleurs, d'en faire l'expérience.

La méthode du groupe Freinet

La « R. P. » devait la faire connaître à ses lecteurs après que Delaunay aurait présenté la pédagogie bourgeoise dite libérale. L'affaire Freinet bouscule le plan préétabli.

Freinet, instituteur public, ne se préoccupe point d'œuvrer en un milieu choisi ; il ne dispose ni d'écoles modèles, ni de crédits opulents ; dans la pauvre école du village où la vie l'a placé, il s'inspire des théories de l'Education Nouvelle : liberté de l'enfant, liberté limitée non par l'autorité du maître mais par la vie propre du goupe social que constitue l'école. Il faut donc que l'enfant cesse de recevoir passivement le savoir et la « philosophie » que les adultes ont mis en comprimés dans les manuels scolaires, il faut qu'il recherche lui-même, avec l'aide du maître, le savoir dont il a besoin et qu'il se forge, jour par jour, au contact de la vie regardée sans mensonge sa « philosophie ».

Le petit écolier de Freinet rédige donc surtout des devoirs « libres » : ce qu'il a vu, lu, entendu — ce qu'il a rêvé la nuit. A l'arrivée en classe, chaque auteur lit son texte, et la classe choisit, par le vote, le plus intéressant. Celui-ci est mis au tableau, lu, soumis à la critique et à la correction enfantines — puis enfin, consécration, imprimé à la presse Freinet, après quoi il prend place dans le « Livre de vie » de chaque écolier. Ces imprimés, réunis en un journal bi-mensuel « Les Remparts », sont d'ailleurs expédiés à d'autres écoles du groupe Freinet qui, en échange, envoient les leur. Parmi des milliers d'imprimés et de dessins fournis par les centaines d'écoles pratiquant l'imprimerie, Freinet choisit chaque mois de quoi publier deux revues : « La Gerbe » et «Enfantines».(1). Sans m'étendre davantage, je pense qu'on se rend compte qu'on se trouve en face d'un système d'éducation complet et complexe où le maître s'efface le plus possible devant l'enfant et cesse d'être un « maître ».

Tout allait bien...

Freinet se livrait à un immense travail avec un don entier de lui-même. Chaque quinzaine, « les Remparts » portaient les imprimés de l'école à son inspecteur primaire, à son inspecteur d'Académie. Ce dernier, en 1927, lui témoignait sa satisfaction et en 1928 renouvelait ce témoignage. Depuis des années, Monsieur l'Inspecteur Primaire poussait la confiance jusqu'à ne plus inspecter Freinet...

Le groupe se développait sans cesse. Les plus réputés pédagogues français et étrangers s'interessaient à cette œuve et marquaient à son animateur leur sympathie...

Quand...

En décembre 1932, un beau matin, le village de Saint-Paul trouva en se réveillant ses murs couverts d'affiches. L'instituteur Freinet y était accusé de provoquer les élèves au meurtre (contre le maire !), à l'irreligion, à l'antipatriotisme, au bolchevisme ! Et on apportait contre lui, sous le nom de dictées, trois textes écrits librement par des enfants, désignés à l'honneur de l'impression par la république des écoliers Saint-Paulois — trois textes détachés du « livre de vie 1931-32 », trois textes que « les Remparts » avaient apportés aux Inspecteurs, trois textes qui avaient figuré à l'Exposition de l'Education Nouvelle !

Cabale de village — classique : le gratin du village, parasites sociaux attirés par le soleil de Saint-Paul et qui n'ont pas d'enfants à l'école, mène le jeu. Monsieur le maire, réactionnaire né qui a quelques rancœurs contre un maître d'école qui a eu mille occasions de protester devant l'abandon dont l'école est l'objet, emboîte le pas. Monsieur le curé bénit les combattants : Pour Dieu, pour la France ! Interventions à la préfecture. Enfin : grève scolaire, grève qui d'ailleurs n'arrive pas à détourner la majorité des élèves de l'école malgré toutes les pressions des officiels du village : Monsieur le garde lui-même fait retourner à leur maison des élèves se rendant à l'école.

La majorité des parents se solidarisent avec Freinet. Mais les chefs d'orchestre ont le bras long. Le même jour, le réactionnaire « Eclaireur de Nice » et la trop connue « Action Française » attaquent ! Maurras lui-même lève son terribe rasoir. Derrière ces chefs de file toute la meute réactionnaire donne de la voix.

Le la est donné : **Moscou empoisonne la jeunesse française,** et vas-y le concert !

A la gare, l'Education Nouvelle !

Naturellement, enquête administrative, singulière car l'inspecteur n'y voit pas les cahiers, n'interroge pas les élèves, n'assiste même pas à une classe.

(1) Ces revues conviennent particulièrement aux enfants de 9 à 12 ans Demander des exemplaires à Freinet, Saint-Paul

Qu'importe !

Freinet est traduit par ses supérieurs devant le Conseil de discipline ! Il n'impose pas de manuels, pas de devoirs, pas de leçons par cœur ! Cela est inadmissible ! Fini le Congrès de l' « Education Nouvelle » et les tirades sur la liberté de l'écolier ! L'apprentissage de la liberté, c'est bon pour les petits bourgeois de l'école des Roches, uniquement !

Oubliées, les fortes paroles de M. Rosset, directeur de l'Enseignement Primaire :

Votre rôle à tous, éducateurs nouveaux, c'est de déblayer les voies et d'indiquer la route à suivre à l'enseignement officiel. Nous voulons faire confiance à ceux qui essaient de rénover nos anciennes méthodes parce qu'ils réussiront.

On vous fera confiance, éducateurs nouveaux, jusqu'à l'heure où la blette confrérie des puissants du village dénoncera votre enseignement, et verra dans la rédaction libre d'un enfant contant un rêve une excitation au meurtre contre le maire, — jusqu'à l'heure où la loyaliste « Action Française », entre deux pets puants du gros Léon, dénoncera la vulgarité d'un instituteur français.

Mais le terrain pédagogique est particulièrement brûlant pour les inspecteurs qui n'ayant jamais mis en garde le novateur contre les erreurs de sa méthode (si erreurs, il y a !), qui l'ayant même encouragé veulent apaiser la réaction par une sanction contre Freinet. Il faut en trouver un autre.

Cette vieille Neutralité Scolaire...

Mais Freinet n'est-il pas un admirateur de l'Urss? peut-être même un communiste ? Il a donc dû violer cette vieille dame qui a nom : Neutralité scolaire.

Alors on reprend les imprimés de plusieurs années — qu'on a eus, répétons-le, quinzaine par quinzaine — on les scrute maintenant ligne à ligne, on fouille la collection de « La Gerbe », dont le dépôt légal a toujours été assuré, et dans tout ce travail d'enfants on cherche les manquements de Freinet. Des textes nombreux touchent à la vie religieuse, ils sont corrects : on ne les cite pas ; d'autres expriment sur la vie sociale des opinions absolument conservatrices : on ne les relève pas.

Mais tous ceux, rares pourtant, où les enfants ont noté un fait de tendance socialiste, écrit une remarque pacifiste, sont relevés avec un soin, un zèle comiques.

Voici, en suivant M. l'Inspecteur, quelques perles qui vous prouveront clair comme le jour que Freinet oriente ses élèves vers la lutte de classes.

— La dernière guerre qui dura cinq ans et demi fut cruelle et bien mauvaise pour les parents ainsi que pour les victimes qui souffraient et mouraient après avoir en vain appelé leur maman. Ils ont servi leur patrie mais ils n'ont rien gagné.

— Il n'y a pas de chômage chez nous, mais on dit qu'on ne prendra pas même les roses.

— Les riches boivent du vrai champagne dans les hôtels de Saint-Paul.

— A propos du Président de la République: *Le dîner a eu lieu au Palais de la Méditerranée à Nice. Avec l'argent de ce dîner on aurait pu nous construire une école.*

Et il y en a d'autres aussi terribles où un enfant s'étonne que le prix de la viande ne baisse pas tandis que celui du bétail baisse !

Mais tous ces péchés par pensée que Freinet a laissé commettre à ses élèves (achète-leur des œillères, bouche-leur les oreilles, empêche-les de penser, tu auras la paix, une direction en ville et les palmes) il faut ajouter les péchés par omission de Freinet. Il n'aurait point dit à ses élèves qu'il faut marcher dans une guerre défensive (celle du Maroc, par exemple) ; il n'aurait point enseigné les devoirs envers la patrie !

Car manquer à la neutralité scolaire, c'est très exactement cela : se refuser à semer dans les jeunes cerveaux le respect des puissants et la frénésie guerrière.

Des Davidées accrochent dans leur classe la croix des chrétiens, distribuent des images pieuses à leurs élèves, font chanter des chants de Noël qui sont de véritables cantiques (2), sans manquer à la neutralité !

Des vieux pédagos exaltent les exploits guerriers, prêchent la méfiance entre peuples, raillent le pacifisme, jettent contre le socialisme les railleries les pluss tupides, et de l'ignorance la plus crasse : ils ne manquent pas à la neutralité !

N'insistons pas, pour l'heure.

L'affaire Freinet, après d'autres, repose devant tous les militants un problème précis. Trois millions de français ont voté socialiste, pupiste ou communiste ; quelques centaines de mille autres, syndicalistes ou anarchistes, luttent contre la société bourgeoise sans confier leurs espoirs aux urnes. Jusqu'à quand ces 3 ou 4 millions de travailleurs vont-ils laisser les milliers de maîtres qui se refusent à bourrer le crâne de leurs enfants en butte à la méchanceté des tyranneaux de village ?

Quand les grands partis politiques, quand les deux C.G.T. se décideront-ils à exiger de l'Etat pour les enfants du peuple — pour qui n'existent pas d'écoles privées d'esprit prolétarien — une neutralité aussi stricte que possible ? Athées, 4 millions de prolétaires ont le droit de vouloir une école sans Dieu — internationalistes, ils ont le droit d'exiger une école sans chauvinisme — socialistes, ils peuvent prétendre que leur foi sociale ne soit plus un objet de moqueries (3).

*
* *

Derrière l'affaire Freinet, il faut voir, une fois de plus, la menace contre les maîtres — chaque jour plus nombreux grâce au syndicalisme — qui refusent d'être à l'école les instruments de la domination de la classe bourgeoise — il faut voir l'affirmation du Droit de la Bourgeoisie à disposer, dès leur berceau, des enfants des prolétaires.

B. GIAUFFRET.

---

(2) *Exemple*: Dans une école des Alpes-Maritimes on chantait en 1931 :

Noël ! Noël ! remontez au ciel,
Mes beaux anges, à l'instant même.
Dans le ciel bleu, demandez à Dieu
Le bonheur pour tous ceux que j'aime !

(3) Une maîtresse ne riait-elle pas avec ses élèves qu'elle avait amené à dire: « Alors, si le socialisme réussissait, il faudrait partager son goûter ». Elle oubliait que partager son goûter ou son manteau c'est tout bonnement du christianisme — qu'elle n'applique pas !

A travers les Livres

Un très beau petit livre

Horrabin : PRÉCIS DE GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE (édité par la N.C.L.C. publishing society Ltd,15 South Hill Park Gardens, London N.W.3).

Ce très précieux petit livre, savant et facile, est destiné aux heureux élèves des collèges ouvriers d'Angleterre. Il est publié par les soins du Conseil National des dits collèges (*National Council of Labour Colleges*), organisation dont les lecteurs de la *R. P.* n'ignorent ni l'existence, ni le fonctionnement. (Voir *R. P.* du 5 novembre 30).

L'ouvrage a paru en 1923. Il a connu une fortune rapide, avec de nombreuses éditions anglaises et des traductions allemande, russe, italienne, hébraïque et norvégienne.

L'édition d'aujourd'hui est une *mise à jour*. Elle reproduit, de la première édition, toutes les parties *acquises*, l'histoire du passé. Mais la description du monde d'aujourd'hui a été réécrite en tenant compte des modifications que 10 ans de rivalités semi-pacifiques ont apportées à l'équilibre des grands groupes économiques qui se disputent le globe. L'optique historique est ainsi ! Les faits rapprochés sont gros. Et quinze ans de politique contemporaine nous paraissent mériter plus d'attention et de place que trois siècles de Rome ! Mais ce défaut, ridicule chez qui prétend faire la philosophie de l'histoire, est pleinement justifié quand on s'adresse à de futurs militants... Et telle qu'elle est je vois cette dernière rédaction de la *Géographie Economique* partie vers un beau succès.

Une traduction française est dès maintenant en préparation.

I. - Conception du livre

Le livre est une géographie économique. C'est-à-dire qu'il n'est pas une description de la planète *en soi*, de la planète physique, mais une étude des caractères physiques de la planète *dans les rapports explicatifs qu'ils peuvent présenter avec le développement des civilisations humaines.*

L'idée n'est pas nouvelle. Pour ne pas remonter plus haut, le XVIIIe siècle affirme le désir de cette étude. Montesquieu déclare vouloir expliquer les particularités sociales et l'esprit des institutions par la nature du sol, sa constitution, le régime des fleuves et des vents, la température, etc. (Oh, cet inévitable « etc. » de tant d'affirmations dites matérialistes !)

Mais ces velléités-là sont condamnées à l'impuissance.

Les facteurs physiques ne doivent pas, en effet, être considérés *en eux-mêmes, absolument*. Absolument, ils ne peuvent expliquer que des faits très grossiers. Par exemple, le fait que l'humanité fut, au cours des siècles, à peu près localisée à un ruban de terrain de l'hémisphère nord s'explique par ces faits que: 1° seules les zones tempérées sont favorables au développement de l'animal humain; 2° que seule la zone tempérée nord rencontre des terres émergées en quantité notable.

Mais, après quelques grands faits basaux dont on pourrait presque dire qu'ils tiennent plus du truisme que de la science, la physique de la terre n'explique plus rien.

Elle est la base invariable, ou pratiquement invariable. Ce qui varie, c'est l'homme, c'est la vie. Et les facteurs physiques doivent être considérés non pas en eux-mêmes, mais *en fonction* de l'homme, en fonction du développement humain. Comment l'homme s'adapte-t-il à eux? Comment se dressent-ils devant l'homme? Lui sont-ils favorables ou défavorables? Et, ici encore, dit notre livre, « l'on doit se garder de toute affirmation absolue ». Rien n'est plus variable que l'influence d'un facteur invariable sur l'humanité variante ! « Lorsque l'homme se rend maître de quelque objet ou phénomène de son milieu, il arrive que ce qui était défavorable devient avantageux, que l'ennemi d'hier devient un allié contre de nouveaux obstacles ».

Cette transformation des influences, cette mutation du mal en bien, ou plutôt de la difficulté-obstacle en difficulté avantageusement vaincue tient une grande place dans l'esprit de l'auteur. Il y insiste longuement. Et, chose remarquable, il n'écrit pas une seule fois le mot de « dialectique » ! Tout en se baignant en pleine dialectique, il ne consent pas à écrire une fois ces syllabes barbares. Cela est admirable. Parfait enseigneur, il sait qu'il est plus facile de remplir les cerveaux de jargon philosophique que d'idées solides ! Et que, même, le jargon paralyse les idées.

... Ainsi M. Jourdain, quand il a su qu'il faisait de la « prose » n'a plus été capable de ne pas bafouiller. (« Mourir, belle marquise, d'amour me font vos beaux yeux »).

DES EXEMPLES

Donc, point d'affirmations théoriques et savantes. C'est par des *exemples* que notre auteur va nous « montrer comment le même facteur, à des moment divers du développement humain, a pu être d'abord un obstacle, et ensuite un avantage, ou l'inverse ».

1° *exemple: Le Désert.* — Le désert est la plus parfaite des barrières. Surtout pour l'humanité primitive. Un pays comme la vallée du Nil, entouré de désert sur trois côtés et de mer au nord, était *parfaitement isolé*, avant l'invention de la navigation maritime. Le sol étant très fertile et d'étendue limitée, une population nombreuse et sédentaire a pu s'y développer. Echantillon d'humanité en vase clos, parfaitement à l'abri des incursions des barbares nomades mais trop lointains, cette population a pu, telle une culture microbienne dans une bonne éprouvette, connaître un développement rapide et une civilisation très antérieure à celles des vastes continents. Mais, avec les siècles, vint un temps où d'autres civilisations existèrent sur la terre, et des civilisations plus avancées que l'égyptienne. Dès ce moment, la précédemment si avantageuse barrière désertique devient désavantage pour l'Egypte. Au milieu d'un monde qui va de l'avant et qu'elle ne connaît pas, elle reste stagnante, fixée, stéréotypée... pour être finalement conquise, une fois la barrière abattue du côté de la mer par l'invention de la navigation maritime.

2° *exemple: L'Océan.* — Exemple très analogue au précédent, mais inverse. Tant que l'Océan fut une barrière entre les hommes, l'Amérique du Nord, isolée du reste du monde, ne connut qu'un développement fort lent et très en retard sur celui des peuples de l'ancien monde. Mais quand l'homme sut naviguer à travers les océans, quand l'océan fut conquis — la conquête débuta à la fin du XVe siècle — il devint « *l'élément qui unit* ». Et baignant par ses deux côtes sur les deux grands océans de la planète, l'Amérique se trouve aujourd'hui reliée aux deux extrémités du vieux monde, se trouve au centre du monde. Avantage manifeste.

3° *exemple: L'Angleterre.* — Tout écolier anglais sait, dit notre auteur, que l'Angleterre doit son large développement à sa « situation favorable ». Mais cette situation est la même depuis des millénaires. Comment donc se fait-il qu'elle n'ait révélé ses effets « favorables » que tout récemment, il y a quelque trois siècles? C'est qu'auparavant cette « situation favorable » n'était pas du tout favorable. Quand les civilisations étaient méditerranéennes, l'Angleterre était loin de tout centre civilisé et de toute voie de communication. Un pays perdu pendant toute la durée des civilisations égyptienne, crétoise, grecque et punique. Il fallut que l'organisation romaine rendît, par les vallées du Rhône et du Rhin, les communications possibles entre les mers du nord et la mer civilisée, pour que le pays entrât, comme avant-poste éloigné, dans l'empire épanoui. Mais il y jouait, à l'extrémité nord-ouest, un rôle beaucoup moins important que son opposé du sud-est, la Mésopotamie, l'Irak actuel !... Par contre, une fois l'empire écroulé, et une fois Venise tombée en décadence

(nous verorns pourquoi), la civilisation quitte les bords de la Méditerranée pour le nord. Baltique et mer du Nord sont parcourues par les vaisseaux hanséatiques, pendant que l'Océan, enfin conquis, conduit aux pays des épices et en Amérique. Voilà l'Angleterre au centre du monde. Elle y restera tout le long des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

4° *exemple d'un obstacle historique.* — Cette transformation de l'obstacle en bienfait n'est naturellement pas un privilège des faits *géographiques*. Dans le cours de l'ouvrage l'auteur nous donne au moins un excellent exemple d'un obstacle historique générateur de fructueuses découvertes.

C'est *l'interruption, par l'invasion turque, du commerce entre l'Orient et l'Occident.* Pendant tout le cours du moyen-âge, le commerce avec l'Asie lointaine, qu'on appelait « les Indes », fut intense. Il était assuré, dans sa partie orientale, par les Arabes.

D'une part les galères arabes contournaient le continent par la Mer Rouge et l'Océan Indien. D'autre part les caravanes arabes piquaient droit à travers le continent par Alep, Bagdad, la Perse. Et, de retour, galères et caravanes déposaient toutes deux leurs richesses sur les rives de la Méditerranée, où les vaisseaux vénitiens les prenaient en charge pour l'Occident.

Mais voici que, vers le XVe siècle, les Arabes perdirent la maîtrise des pays du Proche-Orient. Une peuplade guerrière, venue des bords de la Caspienne, envahit les pays arabes et s'en empara. C'étaient les Turcs. Ils ne pensèrent même pas à prendre la succession des Arabes comme marchands. Ils restèrent ce qu'ils étaient, des guerriers ignorant et méprisant les occupations mercantiles. Et même leurs galères de guerre se mirent à menacer les bateaux de commerce dans toute la Méditerranée orientale. Ce fut la fin du commerce des épices.

Or, à cette époque, les épices étaient fort nécessaires à l'Occident, pays froid. L'Occident ne connaissait pas encore en effet l'usage des racines, telles que les betteraves, pour la nourriture hivernale du bétail. Une grande partie du bétail devait donc être abattu avant l'hiver et conservé pas salaison. Or ces conserves demandent à être consommées « relevées ». « Il y avait donc dans tout les pays d'Europe un grand besoin de poivre, d'épices et des produits similaires qui viennent de l'est... Une voie praticable vers les îles des épices était donc une nécessité de première importance ».

Ainsi la voie du Proche-Orient étant coupée par les Turcs, il fallait en trouver une autre. Dès la fin du siècle, c'est fait. Le portugais Vasco de Gama a découvert la voie qui contourne l'Afrique, et l'Océan Indien est devenu un lac portugais, tandis que l'Espagne, concurrente du Portugal, cherchant une route par l'Ouest, rencontre l'Amérique. Et Magellan trouve la voie du cap Horn... Et voilà que le blocus se trouve avoir donné à la civilisation l'Amérique et trois océans. (Indien, Pacifique, Atlantique).

II. - Histoire du monde

Mais assez d'exemples de la méthode. Venons-en à l'histoire elle-même.

... En bon anglais, Horrabin trouve que ce qu'il y a de plus important, ce sont les moyens de voyager. Or l'homme a voyagé d'abord sur les rivières, puis sur les mers intérieures, puis dans la haute mer, et enfin en chemin de fer. Voici donc quatre étapes de la civilisation humaine: le stade des vallées, le stade méditerranéen, l'océanique et le continental.

1° CIVILISATIONS DES VALLEES ET RIVIERES

Les grandes vallées offrent à l'homme un sol fertile et une unité géographique, par le lien de la rivière. Pour peu qu'elles jouissent d'une protection naturelle,comme nous l'avons vu pour l'Egypte, elles appellent l'apparition d'une population sédentaire, travailleuse et unifiée — c'est-à-dire civilisée. Et, de fait, les premières civilisations sont écloses dans quatre grandes vallées: celle du Nil, celle du Tigre et de l'Euphrate, celle de l'Indus et celle du Fleuve Jaune.

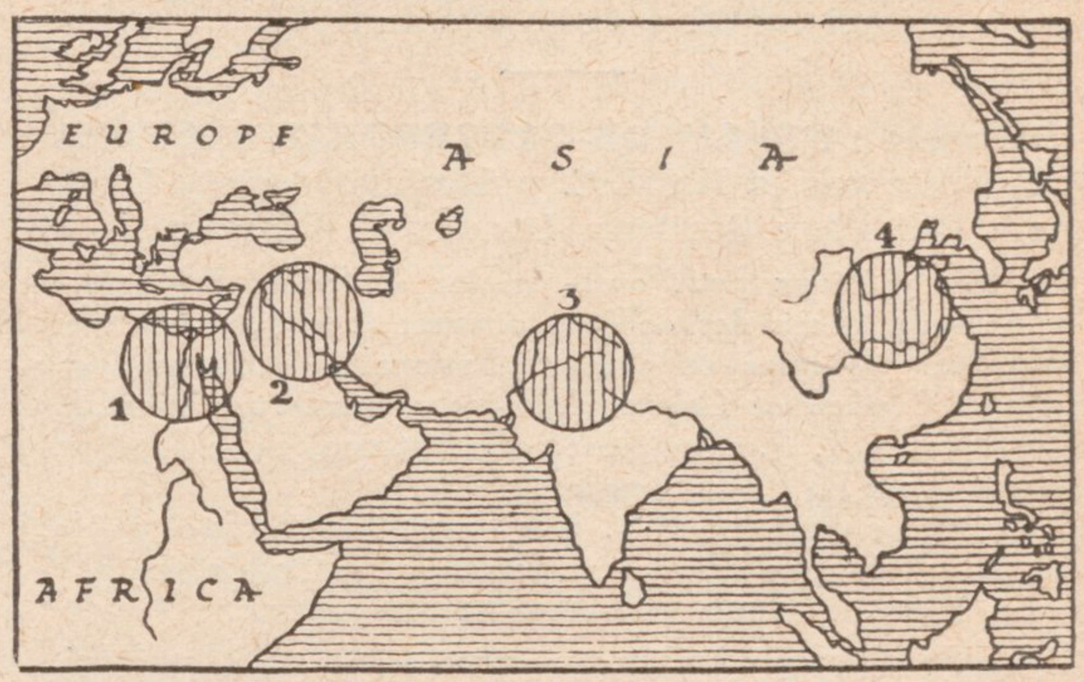

Les quatre civilisations de vallées.

1. civilisation du Nil.
2. civilisation du Tigre et de l'Euphrate.
3. civilisation du haut Indus.
4. civilisation du Fleuve Jaune et du Fleuve Bleu.

2° CIVILISATIONS DES MERS INTERIEURES

Ce sont surtout les civilisations de la Mer Intérieure par excellence, les civilisations de la *Méditerranée*. Elles durent de quelque 2.000 ans avant notre ère jusqu'à la dernière décade du XVe siècle. C'est le plus important chapitre de l'histoire de la civilisation. Et celui dont Horrabin nous fait l'exposé le plus palpitant.

«... Nous avons vu comment l'utilité des rivières ne résidait pas seulement dans les possibilités d'irrigation qu'elles présentaient, mais dans le fait qu'elles pouvaient servir de moyen de communication. Ainsi le transport par eau passa du stade du radeau grossier et du tronc d'arbre creux à celui des petits bateaux en osier tressé recouvert de peaux pour s'épanouir en ces beaux et grands bateaux à 20 rames et gouvernails (1) que l'on trouve sur les premiers monuments picturaux de l'Egypte, aux environs de 2.500 avant J.-C. ».

Ce fut lorsque l'homme eut suffisamment développé le transport par eau pour pouvoir voguer sur la mer elle-même que commença un nouveau stade de l'histoire de la civilisation: *son extension*, à partir de certains centres, *à toutes les terres qui environnent une mer particulière*. Et ce pas en avant fut fait là où se trouvaient les conditions géographiques les plus favorables.

Au milieu des deux grandes masses terrestres de l'Ancien Monde (Afrique et Europe) il est une bande de mers intérieures abritées qui se trouvaient ne pas être un obstacle trop effrayant pour les premiers navigateurs. Les Chinois, dont les rivières se jetaient dans le grand Océan, qui n'a de « pacifique » que le nom, ne devinrent jamais des navigateurs d'Océan, bien qu'ils fussent d'habiles nautonniers de rivière. Le passage de la rivière à la haute mer était trop difficile. C'est la Méditerranée avec ses eaux abritées, avec toutes ses îles, ses promontoires, ses péninsules qui permettent de ne jamais perdre la terre de vue, qui devait être le berceau de la navigation maritime. « Et chose de la plus grande importance pour ces premiers marins, la Méditerranée est une mer sans marée, de sorte que de petits bateaux pouvaient gagner la terre partout, à n'importe quelle heure ».

(1) Il ne s'agit pas ici du *gouvernail* fixe que nous avons l'habitude de voir à l'arrière des bateaux modernes. L'invention de ce gouvernail-là, dit gouvernail d'étambot, remonte au moyen-âge. Auparavant on n'employait que des gouvernails mobiles, sortes d'aviron beaucoup plus larges que les avirons moteurs et disposés comme ceux-ci de chaque côté du navire.

« Ce stade historique amène les civilisations européennes. Et ces premières civilisations furent toutes *maritimes*, basées sur la maîtrise de la mer ».

La première d'entre elles fut celle qui naquit en Crète et s'étendit à toutes les terres que baigne la mer Egée... Mais il se trouve que des barbares venus du nord, les Grecs, guerriers sans civilisation, possèdent une supériorité d'armement qualitatif, ô Boncour! Ils connaissent le fer alors que les Crétois n'ont que du bronze. Ils démolissent la civilisation égéenne — conquête dont la dernière étape, la prise de Troie, n'a pas été sans laisser quelque écho dans la littérature. Et, sur le terrain conquis, les barbares devenus marins et marchands à leur tour, développent « cette gloire humaine » qui est la civilisation grecque.

Cependant un autre peuple de marchands est apparu, les Phéniciens. Partis de la côte de la Syrie actuelle ils ont conduit leurs bateaux tout autour de la Méditerranée et établi des comptoirs un peu partout. Dans le bassin oriental ils doivent vite s'effacer devant les concurrents grecs, cependant que leurs établissements d'Occident (Carthage) prospèrent magnifiquement.

Voici, de la sorte, la Méditerranée partagée entre deux civilisations, une orientale, la grecque, et une occidentale, Carthage. Et, entre les deux, la péninsule italique — exactement comme les Etats-Unis sont aujourd'hui entre l'Europe et l'Extrême-Orient — en rapport avec ces deux foyers de civilisation par ses deux côtes, l'orientale et l'occidentale. Rome ne fait qu'une bouchée des orientaux. Elle a un peu plus de mal avec Carthage (guerres puniques) mais son triomphe est finalement complet. Et voici l'unité de la Méditerranée réalisée sous la loi romaine. Et pas seulement de la Méditerranée maritime, si j'ose dire, mais de toutes les terres agréablement habitables qui bordent cette mer. Au point de vue politique, c'est le plus haut degré de civilisation que le monde ait connu (1). « L'empire romain était un tout géographique dont le cœur était la mer intérieure. Le monde méditerranéen était enfin placé sous une règle politique unique, fondé sur les relations réciproques et l'interdépendance économique de chacune de ses parties ».

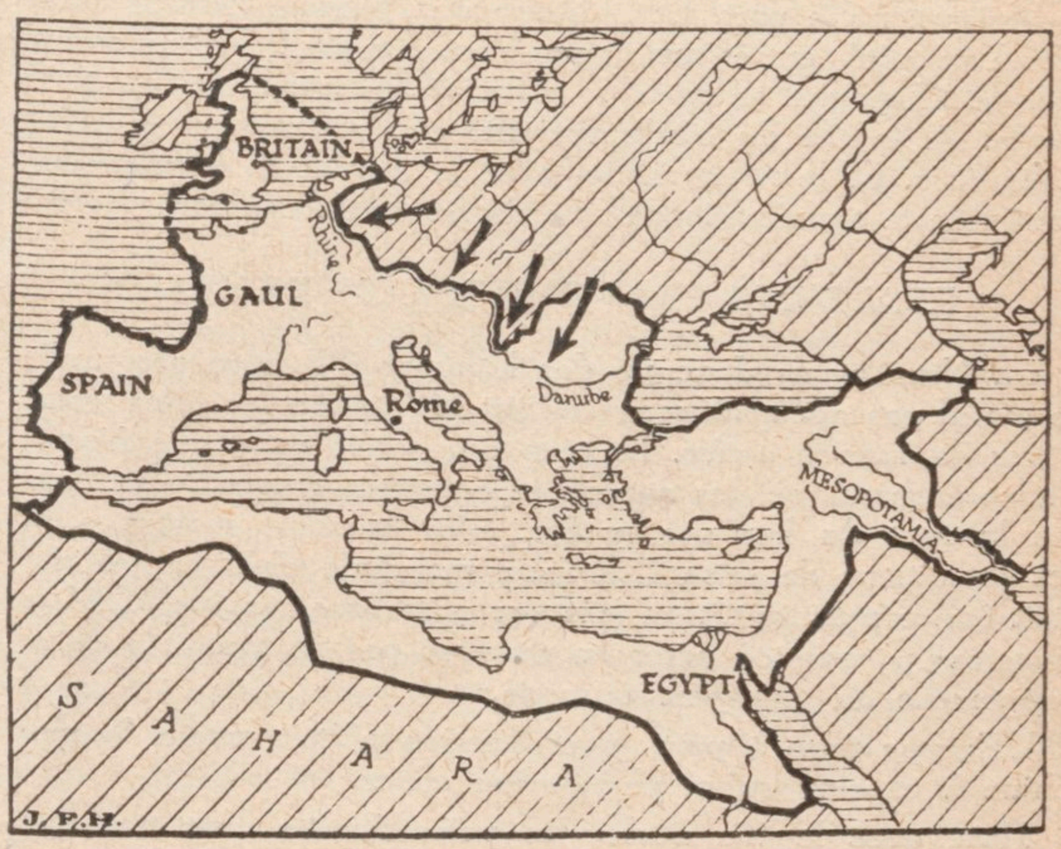

L'empire romain, empire méditerranéen.
(Les flèches indiquent les directions de poussée des « Barbares »).

Cependant l'empire est vulnérable sur une de ses frontières, celle du nord, celle qui, courant le long du Rhin et du Danube, protège Rome contre les gens des pays trop froids, contre les « barbares » du nord. Pourquoi Rome n'y entreprend-elle pas les travaux qu'au même moment la Chine dresse contre mongols et mandchous, 3.000 kilomètres de remparts? Je ne sais, mais cette circonstance paraît finalement heureuse. A l'abri d'une « grande muraille », l'empire stagnant eût dégénéré plus complètement encore qu'il n'a fait. Et les germains n'eussent connu ni l'ordre latin, ni la délicatesse grecque.

... Finalement, donc, la barrière craqua. Les barbares du nord campèrent à Rome, précédant de peu une tout à fait imprévue invasion de la rive méridionale de l'empire, l'invasion des arabes. Et, bien que l'empire fût mort avec l'*unité*, on vit diverses puissances se disputer son nom prestigieux. Pour ne citer qu'eux rappelons l' « *empire d'orient* » groupé autour de Byzance et qui végéta dans le byzantinisme jusqu'à ce que le conquérant turc vienne mettre fin à une trop longue agonie (XVe siècle); et l' « *Empereur* », personnage nébuleux de Germanie qui se flattait en vain d'avoir sur la féodalité un pouvoir moins illusoire que celui de son rival romain, le pape, chef de la hiérarchie *catholique*, c'est-à-dire, comme on le comprenait encore alors, universelle.

... Mais loin de ces querelles, les marchands et les navigateurs travaillaient, créaient des villes libres et des républiques. Venise mettait de l'or sur ses églises et en cachait une bien plus grande quantité dans ses caves.

Mais cette civilisation de l'extrême-nord de la mer intérieure devait être la dernière civilisation proprement méditerranéenne.

3° LA CIVILISATION OCEANIENNE

En effet, « *moins de cinq ans après que Vasco de Gama fut revenu des Indes* (par la nouvelle route du Cap) *les galères d'Alexandrie et de Beyrouth entraient vides dans le port de Venise* ».

---

(1) Ne croyez pas que je veuille dire: « le plus haut degré de civilisation que le monde ait *jusqu'alors* connu ». Non, l'affirmation est aussi vraie des 20 siècles postérieurs à l'empire, que des 20 siècles antérieurs. Qu'est-ce qui fait la perfection politique? Au moins deux choses: l'unité territoriale et l'égalité des personnes. Or Rome unissait toutes les parties économiquement « utiles » du monde connu. Depuis lors une telle unité n'a jamais plus existé. Quant à l'égalité des personnes des diverses parties de l'empire, elle atteignait un degré dont nous n'avons plus idée aujourd'hui. L'empire romain ne consistait pas, *comme les empires « coloniaux » modernes*, en une race victorieuse tenant en sujétion et en exploitation les populations vaincues. Moins de cent ans après la conquête, les Gaulois étaient citoyens romains. Des Kabyles d'Algérie devenaient empereurs tout aussi bien que des Syriaques ou des gens du Latium. Et à côté de cette complète égalité de capacité politique, il semble qu'il régnait une absolue liberté de déplacement dans toutes les parties de l'empire. N'avez-vous jamais été frappé de l'extrême rapidité de la diffusion du christianisme naissant? A peine les premières communautés juives dissidentes de Syrie sont-elles constituées qu'on en voit d'autres en Asie Mineure, dans les îles, en Grèce et à Rome. C'est que les apôtres sont toujours en vadrouille. Saint-Paul surtout. Nous le trouvons d'abord sur les routes, comme agent chargé de la répression des chrétiens. Puis, devenu propagandiste chrétien, il est encore sur les routes et sur les mers. Evidemment les apôtres sont bien mis en prison de temps en temps. Mais c'est à cause de leur propagande. Je n'ai lu nulle part qu'on ait songé à leur interdire les déplacements à cause de leur qualité de non-romains. Alors qu'un indigène des colonies tropicales françaises ne peut quitter son pays d'origine sans une autorisation rarissimement accordée. Les apôtres pouvaient raconter au monde entier l'exécution d'un innocent. Mais pas un annamite ne peut venir nous dire combien, en 1930 et 31, on a tué de ses frères innocents. Pas un malgache ne peut venir nous dire ce qui se passe à Madagascar. (Bien entendu, quand j'admire cette égalité des personnes sous Rome, je parle d'une égalité dans l'espace, d'une égalité géographique. Je ne dis pas, naturellement, que Rome était une société sans classes).

Tout le commerce des mers lointaines se localise alors dans les ports de l'Océan (Hollande, Angleterre, France, Espagne, Portugal). La Méditerranée devient un petit lac écarté ne conduisant nulle part. Et l'histoire de l'Europe devient celle d'une rivalité entre les marines océaniques. L'Angleterre éclipse l'Espagne et coule l' « *invincible armada* » au XVIe siècle. A la fin du siècle suivant, elle a surpassé le rival hollandais. Et le XVIIIe siècle, avec la révolution industrielle, consolide la suprématie de l'île de fer et de charbon.

4o ETAPE DES TRANSPORTS CONTINENTAUX

«... Nous avons donc vu des hommes d'Europe accomplir le grand pas *qui amène en contact réciproque les côtes maritimes du monde entier*. Et bien que, dans cette interdépendance économique, les nations se disputent encore l'une l'autre la part du lion des profits, elles creusent malgré elles les fondations de cette fédération mondiale des peuples qui doit être construite tôt ou tard sur cette base matérielle. Mais nous avons encore à noter un nouveau pas en avant, le développement du transport terrestre.»

L'Europe mise à part, la civilisation n'était, avant la machine à vapeur, qu'un phénomène *côtier*.

Mais, avec le 19e siècle, les voies ferrées vont traverser les continents et, dans les pays neufs (Amérique), l'homme suivra le rail. Des cités surgiront de terre aux nœuds ferroviaires (Chicago). C'est le rail qui a fait l'unité du Canada et des Etats-Unis (et qui rend chaque jour plus étroite la dépendance réciproque de ces deux pays). C'est le rail qui fait les « possibilités » de l'Amérique du Sud et de l'Afrique. C'est le rail qui a porté le dernier coup aux frontières des petits états germaniques et permis l'Allemagne. C'est le rail qui fit que la Russie put cesser d'être un état féodal extraeuropéen.

...Certes, l'influence du rail est considérable. Je le vois faire progresser et surtout étendre la civilisation entre 1850 et 1900. Mais *je ne le vois pas y amener de changements radicaux*.

Les précédents stades de civilisation furent, vous vous en souvenez, l'ère de la navigation de rivière, celle de la navigation maritime, celle de la navigation océanique. Mais il n'y a pas, entre le rail, faible prolongement des lignes maritimes, et ces lignes elles-mêmes le même *saut* qu'il y a entre la Méditerranée et l'Océan, entre la rivière et la mer. Il n'y a pas le *saut* qui justifie l'avènement d'une étape historique nouvelle.

Dans la classification de Horrabin l'étape postocéanique doit être *basée* sur un progrès *qui soit de même nature que la conquête océanienne et qui la dépasse autant que la navigation maritime dépasse le batelage de rivière*. Quel sera-t-il? Il semble que la navigation aérienne, si elle existe un jour, pourra être ce progrès-là.

Avec elle entreront en contact, non plus seulement les côtes continentales ou insulaires, mais tous les points des terres émergées. Bien plus que les océans, elle permettra, vraiment, la *conquête du globe*. Car s'il faut être anglais pour savoir que « *les océans de la planète sont au nombre de un* », chacun trouve la chose évidente pour l'*océan aérien!* L'air sera, bien plus complètement que l'Océan, l' « élément qui unit. » On peut prévoir alors des transformations de la civilisation analogues aux grandes transformations du passé. Les pays riverains de l'Océan perdront leur privilège séculaire. Ils tomberont dans une décadence analogue à celle que la Méditerranée orientale connut du 15e siècle au percement du canal de Suez. La civilisation deviendra *plus continentale*, (ce qui est logique puisque l'homme n'est pas, après tout, une bête aquatique). Et *plus nordique*. Car l'homme est toujours amoureux des routes les plus courtes. Or, dans l'hémisphère Nord, les routes les plus courtes passent par le Nord. De Vladivostok à Moscou, la route économique ne suit pas, comme si la terre était plane, la ligne droite du transsibérien (1) mais passe par le « grand cercle » de ces deux villes, c'est-à-dire beaucoup plus au nord. De même, pour aller du Nord de l'ancien monde au nord du nouveau monde, la route courte est la route arctique. Et je ne vois pas de difficulté climatique à son emploi. Car, une fois dans la stratosphère, on n'est sûrement pas plus mal au-dessus de la calotte polaire qu'à l'équateur.

...Mais gardons-nous de toute rêverie d'avenir. C'est une occupation ridicule dont notre livre, plus sage que moi, se garde soigneusement.

III. - Le monde d'aujourd'hui

« Le monde d'aujourd'hui comprend toutes les parties habitables du globe terrestre. Il n'est pas une île de civilisation entourée de vastes espaces inconnus et exposée à l'invasion de barbares également inconnus...

« L'indépendance économique du monde est maintenant un fait accompli — ou plutôt un processus qui s'intensifie chaque jour. Quand se réalisera son inéluctable conséquence, l'interdépendance politique mondiale?

« C'est aux ouvriers du monde de donner la réponse.»

Mais en attendant cette réponse favorable, force est de reconnaître que le monde d'aujourd'hui est divisé. Oh, pas si divisé qu'on pourrait le croire à voir le puzzle d'une carte politique, mais divisé en grands « *groupes politiques* dont chacun est dominé par une grande puissance industrielle et qui comprend un plus ou moins grand nombre d'états plus petits ou de colonies. » Il ne s'agit pas toujours de dépendance avouée. Car il y a, à la vérité, « toute une échelle de vasselage commençant par les annexions franches — colonies — continuant par les « dépendances », les « sphères d'influence », les « territoires sous mandat », les « protectorats », aboutissant aux « anciens et fidèles alliés » et aux « républiques autonomes fédérées », comme en U.R.S.S. »

Ainsi compris, on peut compter sur la terre cinq grands groupes politiques:

l'*Amérique*,
l'*Empire britannique*,
l'*Extrême-Orient* (Chine et Japon),
la *Russie*,
le *groupe français*.

Pour chacun de ces groupes, notre ouvrage étudie la puissance dominante, les possessions avouées, les possessions virtuelles, les principales sources de matières premières, les routes et points stratégiques et enfin les zones de friction avec d'autres groupes. Etude très sérieuse, plus pleine de détails et moins palpitante, naturellement, que la saisissante architecture du passé, mais toujours extrêmement claire et faisant admirablement comprendre le pourquoi des rivalités impérialistes actuelles et soulignant les virtualités énormes de deux de ces groupes, le russe et l'américain...

Mais tout ceci ne se résume pas. Il faut le lire et surtout s'arrêter devant ces petites cartes étonnantes de simplicité et d'intelligence devant lesquelles on peut dire qu'Horrabin a entièrement atteint le but qu'il s'était fixé: que ses élèves « tirent autant de plaisir des cartes géographiques que d'autres en tirent du cinéma. »

J. PERA.

---

(1) Ceci résulte tout simplement des propriétés de la sphère. Comme on peut s'en rendre compte avec une ficelle sur la première boule venue, le trajet le plus court entre deux points de la sphère suit le « grand cercle » de ces points. (Le « grand cercle » de 2 points étant le cercle qui, ayant même centre et même rayon que la sphère, passe par ces deux points.) Il est facile de voir que dans la partie « supérieure » de la boule, ce grand cercle passe « plus haut » que chacun des deux points.

NOTES ÉCONOMIQUES

Economie soviétique

Pour les paysans : liberté du commerce
Pour les ouvriers : dictature du directeur

L'important et nouveau « tournant » (c'est le combien?) que Staline a commencé cet été dans le domaine de l'économie est maintenant suffisamment avancé pour qu'on en puisse saisir le sens.

Il consiste essentiellement en une accentuation du divorce entre l'industrie et l'agriculture, entre les conditions qui sont faites au paysan et celles auxquelles est soumis l'ouvrier.

*
* *

A l'égard du paysan, le « tournant » a consisté à rétablir la liberté du commerce.

Nous avions déjà signalé (R. P. du 10 septembre) le décret par lequel les kolkhozes pouvaient désormais vendre sur le marché libre toute la partie de leur récolte qu'ils ne devaient point à l'Etat. Un pas de plus a, depuis lors, été fait: dans les deux régions très importantes de la Volga et de Moscou, la liberté de vendre sur le marché libre a été étendue à tous les paysans, même à ceux qui n'appartiennent point aux kolkhozes, à ceux exploitant isolément, petits propriétaires de fait.

*
* *

Par contre, tout ce qui restait encore à l'ouvrier, en apparence du moins, des conquêtes de la Révolution, tout ce qui lui donnait encore quelque possibilité de se défendre contre l'arbitraire bureaucratique est progressivement supprimé. Tandis qu'on redonne au paysan l'indépendance économique, on soumet l'ouvrier à la domination de plus en plus étroite du directeur d'usine, muni de pouvoirs de plus en plus étendus, véritable dictateur de l'usine.

*C'est ainsi qu'en vertu d'un décret annoncé par l'*Humanité *du 21 novembre d'après la* Pravda, *les coopératives d'usines vont être remplacées par des économats. Dans 200 grosses usines groupant 3 millions de travailleurs, « les directions d'usine se chargeront du ravitaillement direct des ouvriers en vivres et articles industriels ». Dans les autres usines, les coopératives subsisteront mais « seront subordonnées aux directions d'usine ».*

Ainsi, ce ne seront plus des coopératives — c'est-à-dire des organismes dépendant, théoriquement au moins, des ouvriers, et qui, en tous cas, par le fait seul qu'ils étaient distincts de la direction, pouvaient servir à entraver l'arbitraire de celle-ci — qui fourniront à l'ouvrier ses vivres et ses vêtements, ce sera le directeur lui-même, c'est-à-dire, en fait — qu'on le veuille ou non — le patron. Ce sera donc exactement le même régime que celui qui caractérise les formes les plus féodales du capitalisme: celui de l'économat patronal.

Par l'activité conjuguée des cellules communistes et du Guépéou, le stalinisme avait depuis longtemps déjà réduit les organismes ouvriers à ne plus être que leurs propres caricatures, à ne plus être que les paravents du pouvoir bureaucratique, mais la bureaucratie juge maintenant ce paravent inutile, et le supprime: elle établit ouvertement son pouvoir.

La suppression de ces coopératives prend encore plus de signification lorsqu'on la rapproche d'une autre mesure, prise en même temps.

Jusqu'ici un ouvrier ne pouvait être congédié pour absence que s'il avait été absent trois jours consécutifs; désormais, en vertu d'un décret du Comité Central Exécutif et du Conseil des Commissaires du Peuple de l'U.R.S.S., ce délai de trois jours est réduit à un seul jour dans toute l'étendue de la R.S.F.S.R., c'est-à-dire dans toute la Russie proprement dite.

Un seul jour d'absence sans motifs valables, et « le travailleur doit être congédié de l'entreprise », « privé du droit d'utiliser les cartes de ravitaillement en vivres et en produits industriels qui lui ont été remises », « privé du droit d'utiliser le logement qui a été mis à sa disposition par l'entreprise » (Troud du 10 novembre 32). Autrement dit, pour un jour d'absence l'ouvrier est condamné à crever de faim et à coucher à la belle étoile!... Et le directeur, devenu maître souverain du ravitaillement, saura y veiller...

*
* *

Ainsi, tandis que la politique d'étatisation de l'agriculture, inaugurée avec le premier plan quinquennal, subit, en fin de celui-ci, un revirement, la politique d'asservissement des travailleurs industriels se poursuit implacablement. Dans le premier cas « tournant »; dans le second, continuation et renforcement.

Le premier plan quinquennal s'achève par une nouvelle victoire du paysan: la troisième; la première étant celle marquée par l'avènement de la Nep, la seconde par la politique de l'«Enrichissez-vous » de Boukharine. Par une victoire du paysan, et par la continuation des défaites de la classe ouvrière, défaites ininterrompues depuis Cronstadt.

Economie capitaliste

Troisième phase de la crise : la phase budgétaire

Bien que la crise actuelle soit, paraît-il, une crise « extraordinaire », son cours ne s'en poursuit pas moins avec une logique remarquable.

Après que le krack boursier de New-York eut donné en octobre 29 le signal de la crise, celle-ci débuta par une raréfaction des transactions: il n'y avait plus d'acheteurs, les marchandises s'accumulaient, on était obligé de réduire la production. Ce fut la première phase de la crise: sa phase *commerciale et industrielle.*

Quelque dix-huit mois après, au printemps 31, la crise apparaissait comme en voie de résorption: les « affaires » reprenaient, on commençait à vendre et à produire davantage, et, bien que c'était le printemps et qu'il était par suite assez difficile de distinguer la part qui revenait à la « reprise saisonnière » habituelle à cette époque, la reprise dans son ensemble était suffisamment importante pour qu'on fût en droit de penser que la crise était en voie, pour le moins, de décroissance.

C'était une erreur. Ce n'était pas la crise qui finissait, ce n'en était que la première phase.

*
* *

Il y avait dix-huit mois que les affaires n'avaient pas marché, que les commerçants n'avaient pas vendu et que les usines tournaient au ralenti. Survenant après une période d'activité économique très intense, une telle situation devait fortement endommager la trésorerie des commerçants et industriels. Les premiers avaient eu à payer des marchandises qu'ils n'avaient point vendues ou vendues à perte; les seconds avaient dû, pour une fabrication réduite, continué à payer, sans réduction, leurs charges fixes: intérêts des emprunts, loyers, etc...

Assez rapidement donc les uns et les autres s'étaient trouvés « gênés », et, selon l'habitude en pareil cas, ils s'étaient adressé à leurs banquiers pour leur permettre de passer ce « cap difficile ».

Les banquiers avaient marché. Et même marché à fond, — beaucoup plus que lors des crises précédentes pour les raisons d'ordre général que nous avons exposées dans un

article précédent (1). Au lieu d' « étrangler » leurs clients, ils leur avaient avancé tout ce qu'ils avaient voulu, pensant que la crise ne durerait qu'un moment. Mais celle-ci ayant duré plus qu'un moment, il ne leur avait plus été possible de rentrer dans leurs fonds. Et ce fut alors au tour des banques d'être « gênées », gênées au point de ne plus pouvoir faire face à leurs engagements.

Cette deuxième phase, la phase *bancaire* de la crise, commence vers le milieu de 1931 avec le krack du Creditanstallt autrichien, elle se poursuit par la faillite, en juillet de la même année, de l'une des deux plus grandes banques de l'Allemagne, se manifeste peu après en Amérique par la faillite de centaines de banques chaque semaine, en France par le krack d'importants établissements de crédit comme la Banque d'Alsace-Lorraine et la Banque Nationale de Crédit. Le suicide de Kreuger en marque à peu près la fin. Cette phase bancaire de la crise dure environ un an.

*
* *

Et nous voici maintenant en plein dans la troisième phase: la phase *budgétaire*.

Les deux phases précédentes ont mis à mal les finances des Etats. Cela pour deux raisons. D'une part les recettes ont grandement baissé, par suite de la diminution du montant des affaires, des bénéfices et des prix, trois éléments d'après lesquels les impôts sont établis. D'autre part les Etats se sont imposés des charges extraordinaires. Pour les mêmes raisons que les banques avaient, cette fois-ci, soutenu leurs clients plus que dans les crises précédentes, l'Etat, cette fois-ci, « renfloue » les banques en perdition et se substitue à elles pour assurer le renflouement de leurs gros clients. En Allemagne et en France l'Etat intervint directement; l'Etat allemand en fut pour quelque 17 milliards de francs, et l'Etat français pour une demie-douzaine de milliards.

A ces opérations ayant pour but de venir en aide à une entreprise déterminée, il faut ajouter celles, généralement plus onéreuses encore qui eurent pour but de faire échapper aux conséquences de la crise des corporations tout entières. Par exemple: les achats massifs de blé et de coton effectués par l'Etat américain.

Il résulta de ce double phénomène un déséquilibre formidable entre les recettes et les dépenses des Etats.

Cette troisième phase de la crise a commencé — chevauchant sur la phase bancaire — durant l'été 31 par la crise des finances britanniques qui amena la chute du gouvernement travailliste et la dévalorisation de la livre sterling; elle bat actuellement son plein avec les difficultés que rencontrent les Etats-Unis et la France pour l'établissement de leurs budgets de 1933.

*
* *

Ce qui distingue des deux précédentes la phase budgétaire de la crise, c'est qu'elle présente un caractère social plus évident. Avec elle la crise cesse d'apparaître comme un phénomène purement « économique » et prend ouvertement un aspect « politique ». Il s'agit en effet pour la résoudre de déterminer quelles sont les catégories sociales auxquelles l'Etat imposera les nouvelles charges qui lui permettront de boucler son budget. Or tout ce qui se rapporte à l'Etat est question de force. C'est à ceux qui seront les plus faibles, que l'Etat, suivant la ligne de moindre résistance, imposera de combler le déficit. Mais chacun cherchera à ne pas être le plus faible.

Tandis que durant les phases précédentes, la crise apparaissait quelque peu comme un cataclysme d'ordre naturel contre lequel tout le monde semblait avoir intérêt à s'unir, l'actuelle phase budgétaire va dresser les unes contre les autres les différentes catégories sociales; à ce titre c'est la période de la crise dont les répercussions politiques et sociales peuvent être les plus profondes.

R. LOUZON.

(1) Voir *R. P.* des 10 juillet et 10 août 32.

Les petits faits qui en disent long

Edification "socialiste" au goût de Herriot

De Herriot, ministre anti-socialiste de la très bourgeoise république française, cet interview donné à Sadoul pour les Izvestia et publié par ce journal, au lendemain de la signature du pacte de non-agression:

Il y a dix ans, à Moscou, sur le quai Sophie, j'ai eu l'occasion de vous exprimer à vous-même, citoyen Sadoul, l'intérêt passionné et la vive sympathie avec lesquels j'observais, alors déjà, **la grandiose édification socialiste** projetée avec tant de hardiesse et de courage par la jeune république ouvrière et paysanne... J'ai compati aux graves épreuves qu'ont traversées vos amis, **j'ai salué leurs immenses succès...** Fils du peuple, ouvrier moi-même (? ?) comment pourrais-je ne pas sympathiser avec la république ouvrière ?

*
* *

On récompense les bons serviteurs

Au titre du ministère spécialement chargé de veiller au bourrage de crânes, le ministère de l'« Education Nationale », est nommé CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR:

M. PIERRE SCIZE

rédacteur au « Canard Enchaîné »,
« pacifiste intégral »,
grand partisan du Congrès d'Amsterdam.

*
* *

Renflouements "insidieux"

L'Etat a racheté l'année dernière le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis, rachat qui n'attend plus que la ratification des actionnaires. Eh bien! tandis que les cours des actions de toutes les autres compagnies de chemins de fer, françaises et coloniales, ont baissé durant l'année 1932, les actions du Dakar-Saint-Louis ont monté de 20 %.

*De même l'Etat algérien venant, en échange d'un certain nombre d'actions, de faire remise à la Société de l'Ouenza d'une somme de 10 millions que celle-ci lui devait, les actions ont brusquement monté de 10 %, à cause, dit ingénûment l'*Information, *de* « l'intérêt que le marché attache à la réalisation de l'opération intervenue ».

*
* *

Civilisation

D'une lettre d'un habitant de Marrakech à la revue Maghreb:

A Marrakech on parle de créer le bordel le plus moderne et le plus grand du monde entier. Il faut absolument que le Maroc français détienne un record. On parle de trente millions pour aménager cette industrie et il va sans dire que le Seigneur Roi du Sud aura ses parts de fondateur.

Ami,
as-tu fait TON abonné ?

Pour la renaissance du Syndicalisme

VEILLE DE BATAILLE

Le Congrès du Cartel du Bâtiment de Lyon

Dimanche, 18 décembre, s'est tenu à Lyon le VIe congrès du Cartel du bâtiment.

Ce Cartel se compose de l'ensemble des syndicats des diverses corporations du bâtiment de Lyon et de la banlieue immédiate. Il groupe plus de 10.000 syndiqués et a un journal hebdomadaire d'action et de défense syndicaliste: *l'Effort*, répandu dans toute la région lyonnaise et stéphanoise. Il possède également une imprimerie, une coopérative de maçonnerie et une caisse d'assurances sociales: *Le Bâtiment*. Depuis sa fondation il a toujours su résister victorieusement aux prétentions de la chambre patronale. C'est dire sa force.

Aussi ses congrès constituent-ils des événements importants de la vie syndicale qu'il est d'autant plus important de signaler qu'on fait autant que possible sur eux la conspiration du silence.

Ainsi que la *R. P.* l'a déjà signalé, *le Cartel représente l'une des rares corporations qui, depuis la crise, n'ont subi aucune diminution de salaires*. Les anciens contrats arrivaient à expiration le 8 mai dernier: la Chambre patronale était décidée à les dénoncer à cette date. Mais elle dut y renoncer, sans même combattre, devant l'attitude résolue du Cartel: les contrats furent prorogés sans aucune modification jusqu'au 1er janvier de cette année.

Aussi la question de leur renouvellement domina-t-elle tout le congrès.

Les diverses questions de l'ordre du jour furent examinées en fonction à la fois de la crise et de l'éventualité de la bataille.

La propagande

L'une des premières examinées fut celle de la propagande. Celle-ci n'a jamais été négligée par le Cartel qui y consacra parfois des sommes importantes. C'est ainsi que le syndicat des plombiers-zingueurs dépensa cette année 20.000 francs pour sa propagande et arriva ainsi à doubler ses effectifs. La propagande est menée par une pléiade de militants dévoués, à la base, sur le chantier: de nombreuses réunions sur le tas, vérification fréquente des cartes, etc. Parallèlement une lutte impitoyable est menée sur le chantier contre les renards par leurs compagnons de travail syndiqués.

La crise posa, au sujet de la propagande, un problème nouveau: celui de « l'infiltration ». Nombreux sont les ouvriers étrangers à la corporation qui ne pouvant plus exercer leur métier s'embauchent comme manœuvres dans le bâtiment. Il n'est qu'un moyen d'empêcher que cette main-d'œuvre occasionnelle ne serve les intérêts patronaux: c'est de la syndiquer. Tout travailleur, quelle que soit sa nationalité ou les circonstances qui l'amènent à exercer un nouveau métier, doit être organisé; c'est à ce prix seulement qu'il ne nuira pas aux intérêts de ses compagnons de misères tout en défendant les siens propres.

L'an dernier, la création de jeunesses syndicalistes fut décidée. Pour une organisation forte et combattive la nécessité de former des cadres de militants est impérieuse. Déjà des conférences ont été organisées et plus de 50 camarades se sont fait inscrire. Les débuts sont donc encourageants.

Eduquer les jeunes, c'est bien, mais il faut également les distraire. Aussi le congrès décida la création d'organisations sportives pour lesquelles il n'est pas exigé de cotisations spéciales: les frais sont entièrement couverts par les syndicats eux-mêmes.

Les conditions du travail

La sécurité et l'hygiène sur les chantiers retinrent ensuite l'attention du congrès. L'esprit rétrograde du patronat lyonnais se caractérise d'un fait: pour un nombre d'ouvriers moindre qu'à Paris, le nombre des accidents mortels est à Lyon plus élevé qu'à Paris; cette année: *plus de 40 morts*. Incurie patronale, indifférence des pouvoirs publics, négligence hélas! aussi des ouvriers!

Cette question ne peut être résolue que par l'action syndicale: éduquer les camarades et les rendre conscients du danger, étendre les pouvoirs des délégués à la sécurité: délégués non reconnus officiellement mais imposés par le Cartel. Enfin, il faudra arriver dans l'avenir le plus immédiat possible au refus de travailler et à la mise à l'index des chantiers ou les précautions de sécurité sont insuffisantes.

La rationalisation commence à devenir inquiétante dans le bâtiment. Les travailleurs du bâtiment lyonnais ne sont certes pas ennemis des progrès mécaniques qui doivent permettre de réduire considérablement le temps de travail et accroître énormément la production, rendant ainsi possible l'établissement du socialisme. Mais cependant, si l'introduction des machines dans le bâtiment devait amener un accroissement de misère pour les travailleurs, ils n'hésiteraient pas à recourir aux moyens les plus extrêmes et les plus violents. Ce n'est pas une solution — diront certains. Y en a-t-il une autre en régime actuel? S'il y a une contradiction, elle n'est pas dans l'attitude des ouvriers mais dans l'organisation capitaliste elle-même; et toute lutte, quelles qu'en soient les formes, contribue à l'affaiblissement de l'organisation capitaliste. Il n'y a donc pas de contradiction dans notre attitude. Au contraire, il n'en est pas de plus conséquente et de plus logique.

Les préparatifs pour la bataille

La situation financière du Cartel fut examinée longuement. Le Cartel soutint en 1930 un long lock-out et dut emprunter d'assez fortes sommes aux divers syndicats qui le composent. Elles sont en grande partie remboursées. Mais devant les possibilités de bataille de demain, il est de toute nécessité que la situation financière soit nette. Pour le coup d'éponge sur les dettes l'accord se réalisa pratiquement ainsi que sur la création immédiate d'une cotisation supplémentaire de 5 fr. par membre afin de constituer une certaine avance pour la bataille future.

En ce qui concerne celle-ci, une commission fut constituée, composée des secrétaires des diverses organisations, chargée de suivre la situation et de prendre les décisions qui s'imposeront. Laisser l'initiative de la lutte aux patrons et être prêt à la riposte, telle sera la tactique. Chaque syndicat conserve toute son indépendance pour les décisions à prendre et toute liberté d'initiative pour l'action, mais une fois la bataille engagée tout le monde est solidaire.

Il y a quatre ans, le Cartel organisa un comité de défense chargé de soutenir moralement, et surtout matériellement, les militants et leurs familles victimes de la répression. Plusieurs camarades appelèrent l'attention des organisations sur la nécessité de s'occuper activement de ce comité et de ne pas lui faire attendre leur appui financier. Son importance n'échappa à personne. Au cours de l'année 1932, les recettes de ce comité s'élevèrent à 26.000 fr., les secours aux emprisonnés à 19.000 francs.

L'unité

La question de l'unité fut également évoquée. Le Cartel ne fait pas de l'autonomie une position doctrinale. Cette position lui est imposée par la situation syndicale actuelle. Le Cartel reste autonome afin de sauvegarder sa propre unité, pour ne pas se disloquer. Partisan convaincu de l'unité syndicale, il est prêt à rentrer demain, en bloc dans une C.G.T. unique, enfin reconstituée.

Plusieurs camarades autonomes, unitaires et confédérés vinrent apporter au Cartel le salut de leurs organisations. Leur

présence à ce congrès est une preuve certaine de la possibilité de s'entendre, mais cela n'est possible que si les organisations syndicales sont indépendantes à l'égard des partis et cela ne se réalisera qu'avec un retour aux méthodes d'action directe du vieux syndicalisme révolutionnaire.

*
* *

Les délégués des autres organisations emportèrent du congrès une impression excellente. Point de bavardages fastidieux et vides. Tous les orateurs avaient le désir d'être brefs, clairs, de faire avancer la discussion. Et ce désir ils le réalisaient parce qu'ils savent ce qu'ils veulent et sont bien décidés à arracher ce qu'ils peuvent. La force de leur langage montrait la confiance exclusive qu'ils ont en l'action syndicale et leur farouche volonté de vaincre. Beaucoup de jeunes dans ce congrès: témoignage certain de la vitalité de l'organisation. On était pris par une atmosphère d'optimisme ; on avait l'impression d'une cohésion inébranlable.

Pas de motions plus ou moins bien balancées, pas d'ordres du jour aussi intransigeants qu'inefficaces; du travail méthodique et des décisions d'action unanimes.

G. CLAVEYROLAS.

*
* *

A LA FEDERATION DE L'ENSEIGNEMENT

Conseil fédéral de Noel

J'attendais avec un espoir mitigé de quelque inquiétude la réunion de notre Conseil fédéral. Elle a eu lieu à Avignon le 30 décembre. L'espoir était justifié et... l'inquiétude aussi.

Pour ne pas être trop long je m'en tiendrai à l'essentiel des débats. Comme on peut le prévoir, la grande préoccupation fut l'examen de la situation présente: traitements, suppressions de postes, front unique.

Sur la question des traitements il y eut aisément unanimité. Le syndicalisme d'aventure a sur ce point fait ses preuves et son temps. Et c'est bien heureux! C'est qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de revendiquer des améliorations, mais plus modestement de ne pas perdre le terrain conquis. La motion votée marque que le danger n'est pas passé par suite du changement de ministère, bien loin de là; elle porte un jugement sévère et mérité sur l'activité des chefs confédérés responsables de l'article 6 qu'ils sont obligés de combattre aujourd'hui. Enfin la grève de 24 heures étendue à tous les fonctionnaires est apparue aux yeux de tous comme le seul moyen efficace de résistance.

Le front unique fit l'objet d'une assez longue discussion terminée par le vote de la motion suivante proposée par le délégué de la minorité syndicaliste révolutionnaire. La partie en italique fut ajoutée en commission mais fut jugée insuffisante par la M.O.R. qui, toujours attachée à ses comités d'action, a voté contre la motion.

« Le Conseil Fédéral,

Considérant que l'unité syndicale souhaitable et urgente n'apparaît pas comme réalisable dans un délai suffisamment rapproché pour faire face efficacement aux attaques de la bourgeoisie,

Préconise, à défaut de l'unité syndicale, comme susceptible de la préparer et comme seule capable d'amener la riposte immédiate et massive qui s'impose, l'unité d'action loyale sur un programme précis élaboré par la réunion à égalité de droits des représentants qualifiés des organisations syndicales, la direction du mouvement revenant au comité intersyndical, groupant sur pied d'égalité les représentants des organisations, — *qui s'efforcera d'amener à l'action commune les inorganisés, selon les modalités qu'il jugera les meilleures.* »

La place nous manque pour développer ici les arguments apportés dans la discussion.

Il est évident que l'égalité des droits est très difficilement acceptée par les confédérés. Certains de leurs arguments ne sont pas sans valeur; les nôtres aussi. Une discussion sur ce point serait intéressante. Déjà dans la pratique, ce principe a connu des dérogations. Ce que nous voulons marquer néanmoins c'est que le véritable front unique ne saurait être la dictature brutale du nombre. Il est nécessairement précaire si l'on n'est prêt à des concessions réciproques. D'ailleurs les décisions les meilleures sont celles prises à l'unanimité.

D'autre part notre majorité confédérale nous reproche de mépriser les inorganisés en les écartant des comités de front unique; nous avons répondu en détail sur ce point. En ce qui concerne les fonctionnaires il n'a d'ailleurs qu'une importance relative, les inorganisés étant une assez faible minorité.

Il est évidemment difficile de concilier les extrêmes. Nous pensons que le devoir des confédérés est de convaincre leurs dirigeants de la nécessité du front unique qui est non un obstacle mais une aide à la réalisation de l'unité. Ne se sent-on pas plus proches les uns des autres après avoir combattu côte à côte? Il ne faudrait pourtant pas voir partout et toujours pensées derrière la tête et manœuvres déloyales de la part des unitaires. Quant aux unitaires ils ont à défendre dans la C.G.T.U. le caractère majeur du syndicalisme, à combattre la manie des groupes suprasyndicaux.

Les dirigeants confédérés parlent un langage plus à gauche, mais ils persistent en des méthodes de luttes périmées (marchandages auprès des politiciens). Nous craignons qu'ils n'acceptent qu'à contre-cœur d'entrer dans la voie de l'action directe. A leurs troupes de les y pousser et de les empêcher de « liquider » l'élan.

Les dirigeants unitaires ont rompu avec la pratique des injures. Mais pour eux l'ordre syndical va toujours du sommet à la base (chez les confédérés aussi, bien souvent). Ils ne renoncent qu'à contre-cœur à « politiser » les mouvements. Leurs partisans se plient *mécaniquement* aux ordres d'en haut. (Au C.F. Gourdeaux détenait la «ligne» et nul délégué de la M.O.R. ne s'avisait de s'en écarter).

Ainsi dans l'une et l'autre C.G.T. le tournant est à peine esquissé.

Bons syndicalistes tous ceux qui travaillent à ce double redressement. Le front unique doit y aider. Et l'unité syndicale est à ce prix.

Sachons bien en tout cas que nous ne vaincrons pas les uns sans les autres. Cette seule certitude devrait suffire à faire de nous tous les ouvriers persévérants de l'unité syndicale pour le plus tôt possible et du front unique pour tout de suite.

P. BOISSEL.

*
* *

DANS L'ENSEIGNEMENT DU FINISTERE

Après la fusion

En février 1932, le Syndicat de l'Enseignement du Finistère décida de quitter la C.G.T.U. qui s'était prononcée contre l'Unité à son Congrès de Magic-City. Immédiatement, il entra en pourparlers avec la section du Syndicat National (C.G.T.) en vue de la fusion, qui fut un fait accompli le 12 mai.

Dès avril, les deux groupements avaient désigné des candidats communs pour les élections au Conseil départemental. Ces candidats furent élus à une écrasante majorité: chez les instituteurs ils eurent une moyenne de 542 voix contre 74 aux unitaires; chez les institutrices 708 voix, contre 72 aux unitaires. A noter le grand nombre des abstentionnistes: les antisyndicalistes et les jaunes de 1931.

D'avril au 1er décembre, 145 collègues ont adhéré au syndicat fusionné. Depuis la rentrée d'octobre, la moyenne mensuelle des adhésions est de 30.

Notre sortie de la C.G.T.U. nous a fait perdre une cin-

quantaine d'adhérents dont une quarantaine ont créé un Syndicat unitaire; quelques autres sont restés dans l'expectative.

Le nouveau bureau, avec Allot comme secrétaire général, s'est mis aussitôt au travail. Les sections cantonales ont été constituées. Une résistance acharnée a été opposée, avec succès, par notre syndicat aux suppressions de postes. Une campagne de presse entreprise à ce sujet est continuée à l'heure actuelle pour arracher des créations d'emplois.

Une attitude très énergique a été adoptée aussi par le syndicat pour la défense des salaires et retraites. Après les élections cantonales, l'assemblée générale du 27 octobre s'est prononcée, à l'unanimité des quelques 200 présents (moins 2 voix), pour la grève de 24 heures de tous les travailleurs des Services Publics.

Après ce vote, toute l'assemblée générale s'est rendue en cortège à la Préfecture porter un ordre du jour de protestation.

Depuis, notre syndicat participe très activement à la campagne menée dans le département par le Cartel Confédéré des Services Publics: une trentaine de réunions cantonales, quelques meetings centraux bien réussis (3.000 personnes à Brest).

Evidemment, l'activité déployée par notre syndicat met en fureur nos camarades unitaires, surtout que nous refusons de nous prêter à ce que nous considérons comme une manœuvre: le front unique, et que nous avons l'audace de leur proposer de réaliser l'unité immédiatement!

Bien sagement, le syndicat a décidé de ne pas entamer de polémique avec eux. Cela n'avancerait à rien et il préfère se consacrer à un travail plus profitable aux collègues et à la classe ouvrière.

En somme, après six mois de fusion, nous ne sommes pas mécontents de la besogne accomplie. A l'heure où il apparaît clairement que seules des organisations puissantes peuvent opposer une véritable barrière aux prétentions du gouvernement et du patronat, nous continuons à dire avec LÉNINE: « *Allez aux masses !* »

C'est là, et là seulement, qu'est le chemin de la victoire prolétarienne.

Jean CORNEC.

*
* *

Le traitement unique au rancart

Depuis de longues années les instituteurs unitaires, et à leur suite certains confédérés, réclament le *traitement unique*, c'est-à-dire le même salaire pour un jeune instituteur que pour un vieux en vertu de la devise: *A travail égal, salaire égal !* Jusqu'à août 1931, les communistes et communisants firent du traitement unique leur cheval de bataille, reprochant aux confédérés, et à leurs adversaires de tendances, de n'en être partisans que pour la forme. Puis, brusquement, au congrès de Limoges, ils laissèrent tomber le traitement unique. Cette brusque virevolte paraissait bizarre et on se disait: il y a du Moscou là-dessous.

Au Congrès de Bordeaux (1932) les purs ont de nouveau porté condamnation contre le traitement unique. On aurait pu croire qu'il s'agissait simplement de renvoyer à temps plus opportun une revendication insuffisamment mûre. Mais non ! Leur organe *Le Travailleur de l'Enseignement* (octobre 1932) s'exprime à ce sujet ainsi:

Nous n'avons pas voté les paragraphes relatifs au traitement unique que nous considérons comme une revendication anti-marxiste et anarcho-syndicaliste.

... Nous savons qu'un grand nombre de camarades, dans notre Fédération, ne sont pas encore convaincus de la justesse de notre position théorique sur le T. U. Nous nous efforcerons, dans l'Ecole Emancipée, de les amener à notre point de vue en leur prouvant que leur attachement au T. U. est une persistance dans nos rangs du vieil esprit anarcho-syndicaliste...

Hélas, à la lumière de ce texte, on comprend trop bien de quoi il s'agit ! On condamne le traitement unique en France pour les instituteurs payés par la bourgeoisie en le qualifiant d'anti-marxiste parce qu'en Russie on lui tourne le dos (1).

Nos nouveaux convertis n'ont jamais compris la vertu essentielle du traitement unique qui est de faire taire face à la bourgeoisie les divisions entre travailleurs de même catégorie, de leur permettre de réaliser un bloc compact animé par des revendications simples. Obtenir le traitement unique (comme la suppression du choix et des possibilités de favoritisme) c'est dépouiller la bourgeoisie de son moyen essentiel de gouvernement: la division des travailleurs.

B. G.

*
* *

A quand partout des « groupes de syndicalistes révolutionnaires ? »

Dans l'*Action syndicaliste*, organe de la minorité syndicaliste de l'Enseignement, le camarade Odin, secrétaire du syndicat unitaire du Rhône, nous apprend qu'il a été formé dans ce département un « Groupe des syndicalistes révolutionnaires de l'Enseignement ».

Ce groupe, dit Odin, *réunit évidemment des camarades appartenant aux deux syndicats. Les uns et les autres, nous avons besoin de nous mieux connaître.*

Dans le désarroi provoqué par la scission, on a pris l'habitude de compartimenter les syndiqués: « Celui-là est au Syndicat Unitaire, cet autre adhère au Syndicat National ». *On ne différencie plus la valeur propre de l'individu; on lui met une étiquette, on lui donne la réputation de la maison à laquelle il appartient. Et cependant, il y a, dans les deux syndicats, des hommes ayant le même désintéressement, le même courage, la même foi dans les destinées du syndicalisme. Que ces hommes, guidés par une même idéologie se réunissent pour coordonner leurs efforts et nous aurons fait du bon travail.*

Nous devons nous habituer à lutter en commun pour préparer l'Unité syndicale. Et lorsque l'Unité sera réalisée, je crois qu'il faudra encore que les syndicalistes révolutionnaires agissent d'une façon concertée et coordonnée pour entraîner la masse qui est loin d'accepter nos idées « subversives ».

Nos groupes sont nécessaires pour faire de l'éducation syndicale. Combien de vieux militants constatent avec amertume que les jeunes instituteurs ne sont plus animés de cette foi syndicaliste qui dressait les collègues de leur génération contre les distinctions arbitraires ou les abus d'autorité de l'Administration. On ne regarde plus « le ciel étoilé », *on n'a plus l'esprit de sacrifice, on se laisse apaiser par des demi-mesures, on capitule.*

Nous pourrions rechercher les raisons multiples de cette indifférence. Nous pourrions reprocher à nos aînés d'avoir négligé l'éducation des jeunes. Nous pourrions accuser la « politique du prestige », *pratiquée par la C.G.T., ou la* « politique de militarisation des masses », *poursuivie par le Parti communiste. Nous laissons de côté ces critiques tant de fois répétées et nous portons la question sur un autre terrain:*

Le Syndicat, ouvert à toutes les opinions philosophiques ou politiques peut-il donner à ses membres une éducation telle que nous la comprenons?

Non, il n'en a pas la possibilité.

Les Assemblées générales sont trop peu nombreuses et, la plupart du temps, elles se réduisent à des discussions entre gens initiés sur des questions bien particulières: vie inté-

---

(1) Nous avons reproduit déjà (n° 131) un texte de Tsikhone, commissaire du peuple, énumérant parmi les *succès formidables du socialisme* en U.R.S.S. entre autres choses: des progrès importants dans la suppression de l'égalitarisme, et l'établissement solide du système de salaire progressif et des primes...

rieure de l'organisation, relation avec les groupements extérieurs, examen des revendications spéciales à la corporation, défense des collègues contre les politiciens de village, etc... Le temps passe vite et l'on n'a pas la possibilité d'ouvrir les yeux sur de larges horizons.

Le bulletin mensuel aura-t-il du moins une meilleure influence? Regardons-les de bien près ces bulletins syndicaux rédigés avec le souci de ne froisser aucune opinion. Examinons avec quel enthousiasme ils sont lus par les syndiqués de la base. Voyons comment ils rétrécissent le champ visuel des lecteurs: comptes rendus de réunions ou de délégations, appel au porte-monnaie, mots d'ordre d'action, défense des collègues brimés, etc. Très peu d'articles qui font réfléchir et qui donnent l'envie de se documenter.

Si les syndicalistes révolutionnaires veulent faire de l'éducation, ils doivent donc se grouper et appeler les camarades dans des organismes d'études où la corruption administrative et politique ne pourra pas s'exercer. Dans ces groupements, ils doivent solliciter le travail de chacun pour l'éducation de tous: éducation intégrale qui, naturellement, poussera à l'action concertée dans les syndicats.

Le « Groupe des syndicalistes révolutionnaires de l'Enseignement » du Rhône fonctionne depuis un an et demi.

Ce groupe se réunit tous les mois et il appelle chaque fois de jeunes sympathisants. Une question est mise à l'étude à l'avance et la documentation de chacun profite à tous. Le travail des deux syndicats est examiné et le point de vue syndicaliste est apporté sur tous les faits essentiels du mois.

Les études que nous faisons sont reproduites dans un bulletin d'éducation que nous faisons paraître tous les deux mois. Pour bien marquer qu'elles traduisent l'opinion du groupe tout entier, elles paraissent sous forme d'articles non signés. Il est assez difficile de faire paraître un bulletin quand on n'est pas riche. Nous avons commencé par un bulletin polycopié sur 16 pages, mais maintenant nous avons trouvé suffisamment d'abonnés pour nous permettre de nous adresser à l'imprimeur.

Voilà un excellent exemple à suivre! A cela près qu'il y aurait peut-être intérêt à ne point limiter ces groupes à une corporation, mais à en faire des groupes ouverts à tous les syndiqués, quel que soit leur métier ou leur syndicat.

A quand le premier département qui suivra l'exemple du Rhône ?

***

CHEZ LES COMMUNAUX CONFEDERES

Ils trouvent amère la pilule du « Peuple »

Nous avons déjà signalé (*R. P.* du 10 décembre) l'escamotage, par le *Peuple*, du meeting de Bullier tenu le 30 novembre par les deux syndicats, unitaire et confédéré, des travailleurs municipaux parisiens.

Les travailleurs municipaux confédérés n'ont pas encaissé cet escamotage. Dans leur organe, la *Tribune* du 15 décembre, en trois articles distincts on proteste contre ce fait.

D'abord un article de Margelli le secrétaire général:

Il est regrettable que l'organe corporatif officiel de la C.G.T. n'ait pas cru bon de dire dans ses colonnes que le meeting était commun aux unitaires et confédérés.

Un article de Dumontier:

Méconnaître l'événement comme certains ont cru devoir le faire, et l'on me comprendra sans que j'insiste, constitue une faute grossière. Outre que cela permet certains jugements extrêmement préjudiciables à la position même du mouvement confédéré, cela interdit également toute possibilité de tirer d'une expérience les enseignements qu'elle comporte.

Enfin un article de Paul Moura spécialement consacré à cette question:

*L'*Humanité *et le* Populaire *ont compris toute la portée de cet événement en lui donnant dans leurs colonnes toute l'ampleur compatible avec l'importance du fait. Il est vraiment regrettable que l'organe de la Confédération Générale du Travail, le* Peuple, *se soit contenté de 30 lignes dans un coin de la quatrième page, en ne disant même pas que ce meeting réunissait les travailleurs unitaires et confédérés.*

J'ai pris ma première carte à la C.G.T. en 1903; depuis trente ans que je paye mes cotisations, j'ai le droit de me retourner vers les responsables de notre organe syndical et de leur dire: Nous ne voulons pas nous installer dans la scission syndicale. Nous sommes, autant que quiconque, indéfectiblement attachés à la Confédération Générale du Travail, mais toutes les expériences passées et les expériences récentes ne nous incitent pas à attendre des résultats tangibles de méthodes qui pouvaient peut-être se justifier à certaines époques, mais qui ne sauraient se perpétuer éternellement. Nous pensons qu'il faut réaliser l'unité à tout prix et regrettons que l'organe de la C.G.T. semble vouloir, par son silence volontaire, ne pas œuvrer dans cette direction.

"L'abominable vénalité de la presse..."

On se rappelle peut-être les deux articles que nous avons consacrés au « plus important enseignement des documents Raffalovitch: la vénalité de la presse socialiste ». (*R. P.* de janvier et marrs 1932). Nous indiquions qu'il résultait de certaines des lettres de Raffalovitch que non seulement la presse bourgeoise avait touché, mais aussi, par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur Etienne, la presse socialiste. Nous montrions d'autre part, en procédant par éliminations, que parmi cette presse socialiste qui, en pleine révolte du peuple russe, se faisait acheter par le czar, — il fallait, selon toutes vraisemblances, compter l'*Humanité*, l'*Humanité* de Jaurès et de Briand.

Rendant compte de nos articles, la *Critique Sociale*, organe de Boris Souvarine, écrit dans son numéro de septembre :

*En effet, il existe une lettre de Raffalovitch du 25 mars 1905, non insérée dans le recueil sur la vénalité de la presse, où l'*Humanité *est nommée en toutes lettres parmi d'autres journaux socialistes ou soi-disant tels ayant « mis une sourdine » à leurs attaques contre le tsarisme. Mais il s'agit d'un texte trop peu explicite pour trancher définitivement la question.*

Comme Souvarine est celui même qui a publié les documents Raffalovitch, son témoignage ne saurait être récusé; il existe donc une lettre NON PUBLIÉE où l'*Humanité* est nommée en toutes lettres. C'est là une confirmation remarquable (bien que Souvarine la juge trop peu explicite!) de ce que nous avions avancé.

Mais une autre question se pose. Pourquoi Souvarine n'a-t-il pas publié cette lettre ?

Evidemment, par « raison d'Etat » !

Afin de ne pas donner une arme aux Maurras,Bunau-Varilla et autres.

Nous pensons que c'est une grave erreur. Les aboiements de ces chiens ne sauraient faire de mal à la classe ouvrière, tandis que rien ne saurait lui être plus néfaste que de lui cacher la vérité sur ses « mauvais bergers ». L'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes, si elle n'est pas une simple formule, exige que les travailleurs connaissent exactement le degré de confiance qu'ils peuvent accorder à ceux qui se prétendent leurs « chefs ».

J. P. et *R. L.*

Téléphone
Combat 08-02
R. C. 235.494 B

Chèque postal
PARIS
N° 43-08

MAGDELEINE PAZ

Vue sur l'Amérique

L'AFFAIRE MOONEY - BILLINGS
LE LYNCHAGE DE SCOTTSBORO
LE DRAME DE HARLAN

Brochure de 67 pages

Prix ..... **1 fr.**

Victor SERGE

L'An I de la Révolution Russe

(1917-1918)

Un volume, in-16 jésus de 480 pages..... Prix : **20** fr.

C'EST DE L'HISTOIRE !

Envoyé franco contre mandat-chèque adressé
à la Librairie du Travail, 17, rue de Sambre-et-Meuse, Paris. Ch. Postaux N° 43-08.
ou à la « Révolution Prolétarienne », 54, rue du Château d'Eau, Paris. Ch. Postaux N° 734-99.

Faite pour le peuple par des enfants du peuple

LES PRIMAIRES

Revue de culture populaire
de littérature et d'art

36 Rue Ernest Renan ISSY-LES-MOULINEAUX

Primaires ! oui, nous le sommes ! Ce mot, dont on a voulu faire une insulte, nous le relevons comme un défi

Qu'importe que le peuple gouverne, si c'est un peuple aveugle et borné ? C'est pourquoi le problème de la culture des masses domine tous les autres. Mais, en dehors de l'école primaire, on n'a rien fait pour sa solution. Et savoir lire ne suffit pas. En apprenant à lire, le peuple s'est formé un nouvel instrument d'esclavage, puisqu'il s'est assujetti à la presse servile des gouvernants. Faut-il donc qu'il désapprenne ? — Non, le remède est dans le perfectionnement du savoir, non dans sa disparition. Mais il est bien difficile de se cultiver seul, loin des secours et des concours que les bourgeois ont à leur disposition. La Revue « Les Primaires », fondée et forgée tout exprès pour vous sera votre guide et votre instrument de culture, si vous l'aidez à vivre et à se développer. Lisez et faites lire « Les Primaires ».

Un an : **30** fr. Six mois : **18** fr.

Envoi gratuit d'un numéro specimen sur demande.

POUR ETRE EN GARDE CONTRE LE BOURRAGE DE CRANES

lisez :

"...l'Abominable Vénalité de la Presse"

A. RAFFALOVITCH
Conseiller secret du Ministère des Finances

D'APRES LES DOCUMENTS DES ARCHIVES RUSSES

Un volume de 450 pages ..... Prix : **25 fr.**

édité par la
LIBRAIRIE DU TRAVAIL

17, rue de Sambre et Meuse, Paris (10e). Chèque postal : Paris 43-08